

# LE PEUPLE



COURRIER

DE LA CÔTE  
DU SUD



73e année CAHIER A

Mercredi, 5 Décembre 1973

Série D, Vol. 1 No. 44 20 CENTS.

Pour "nous permettre d'augmenter notre taux de croissance..."

## Aide extérieure devenue vitale

par Gilles OUELLET

Un investissement extérieur à la région s'avère vital pour la survie économique de Montmagny et de la région.

Le rapport socio-économique que viennent de déposer les membres du comité de l'eau lourde conclut que «l'implantation d'une usine d'eau lourde à Montmagny est présentement le meilleur moyen devant nous permettre d'augmenter notre taux de croissance à un rythme plus compatible avec celui de la région

de Québec».

Le document qui a été préparé conjointement par la Cité de Montmagny, la Chambre de Commerce, la Jeune Chambre, les Femmes d'Affaires, le Cercle des Affaires, le CDCS, et le Conseil Economique, a été rendu public mercredi dernier lors d'une conférence de presse présidée par le maire de Montmagny, le Dr Gauthier.

Après avoir parlé de ce document qui répond nettement à ce qu'est la Côte-du-Sud, à ses réali-

tés, à ses besoins immédiats et à plus long terme, le Dr Gauthier a dit qu'on peut «encore se permettre d'espérer l'eau lourde», cette usine qui selon ses termes «se marie si bien avec notre région».

Devant les pertes en effectifs humains et l'absence de richesses naturelles dans notre région, le Dr Gauthier croit que le moment est venu de pratiquer une certaine forme de décentralisation industrielle au profit des régions qui en ont un urgent besoin.

M. Gauthier a déclaré à l'intention des autorités gouvernementales que la Côte-du-Sud est une région défavorisée, que quelque 75% de la population des hauts des comtés vit sur l'assistance publique, que la région a peut-être une vocation touristique mais a aussi une vocation industrielle.

D'une façon un peu dramatique le maire de Montmagny s'est demandé si les politiques de décentralisation industrielle seraient appli-

quées. Sur l'étude de cadrage qui réserve à la Côte-du-Sud une vocation touristique alors que des politiciens parlent de décentraliser l'industrie, le Dr Gauthier a dit sur un ton très sévère: «S'ils ne veulent faire de nous qu'une région touristique, qu'ils aient le culot de nous le dire et qu'on cesse de nous endormir».

N.B.— Voir autre texte en page 3 sur ce rapport socio-économique de Montmagny et de la région.

Alors que Montmagny réclame l'usine d'eau lourde, cet avion en a fait pleuvoir quelques gouttelettes «de papier» vendredi afin de sensibiliser la population à cette question d'actualité. (G.O. PEUPLE-COURRIER).

## Assemblée générale de l'Oie blanche lundi

par Claude MARCHAND

L'assemblée générale annuelle du comité du Festival de l'Oie Blanche de Montmagny se tiendra lundi le 10 décembre à 20 heures 30, au Centre Sportif le Bûcheron.

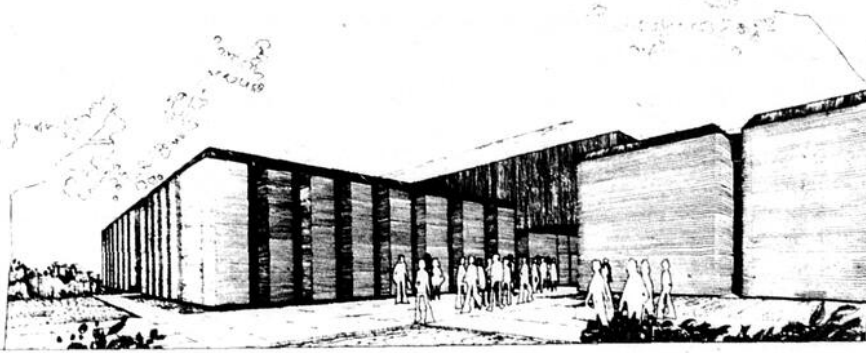
Les principaux sujets à

l'ordre du jour seront le bilan financier, l'échange d'opinions sur la teneur du dernier Festival et la cueillette d'idées nouvelles pour le prochain, sans oublier évidemment les élections pour la mise en place d'un nouveau bu-

reau de direction qui aura à se choisir un exécutif.

Toute la population de Montmagny et des environs, qu'on soit membre ou non de l'association du Festival de l'Oie Blanche, est invitée à participer à cette importante réunion.

En exclusivité!



ENTRÉE PRINCIPALE

CEGEP DE LA POCATIERE.— Le Cegep de La Pocatière pourra construire un nouveau campus, estimé à plus de \$4 millions. Un arrêté en conseil adopté le 21 novembre dernier donne les autorisations nécessaires. Nous présentons cette semaine, en primeur, les esquisses préliminaires réalisées par la firme d'architectes St-Gelais et Tremblay, de Ste-Foy. Il s'agit de tableaux qui donnent une idée de l'aspect que présentera le nouveau campus. Les plans et devis définitifs ne seront présentés qu'au printemps. (J.P.L.— PEUPLE-COURRIER)

## La Régionale adopte son budget

# Nouveau campus pour le CEGEP de La Pocatière

par J.P. LEMIEUX

Le Cegep de La Pocatière pourra construire un nouveau campus, soit un édifice dont le coût est actuellement estimé à \$4,514,238. incluant l'ameublement intégré, les aménagements extérieurs, les honoraires

professionnels et les imprévus.

Par arrêté en conseil adopté le 21 novembre dernier, le Cegep est autorisé à faire une émission d'obligations pour défrayer le coût d'élaboration des plans et devis. Pour l'instant, le coût ne

devrait pas excéder \$250,000..

Dans un communiqué, la direction générale précise que ce travail est déjà amorcé, les esquisses préliminaires étant déposées.

Le communiqué de

presse précise que les plans définitifs devraient être terminés au début de l'été prochain.

On souligne que le directeur général et le contrôleur ont été autorisés à signer les contrats d'engagement des profes-

sionnels du projet.

Les travaux préliminaires seront effectués par la firme d'architectes St-Gelais et Tremblay, les ingénieurs en structures Dupuis & Côté et le firme Gilbert Bourassa, Gagné, Morin & Associés,

ingénieurs en mécaniques.

Le nouveau campus serait situé sur le boulevard Desrochers, près de l'aréna. Des négociations seront amorcées bientôt avec la Fabrique pour l'achat de ce terrain.

## Une décision qui mettra fin au débat?

par J.P. LEMIEUX

La décision du Ministère de l'Éducation d'autoriser la construction d'un nouveau campus mettra fin, semble-t-il, au débat engagé depuis plusieurs mois au sujet du problème de l'équipement scolaire à La Pocatière.

Ce débat a été lancé systématiquement en février et mars dernier par le Comité Régional de Citoyens anonymes.

Dans ces quatre documents, le Comité a présenté la situation matérielle dans laquelle le Cegep doit évoluer depuis 4 ans. Principalement le Cegep connaissait des difficultés à cause de sa situation de locataire. Le Comité de Citoyens écrivait à ce moment: «Cette situation crée des difficultés administratives telles, que toute planification à long terme est impossible et qu'il est inacceptable que, pour des services essentiels, une institution collégiale demeure sous tutelle administrative d'une institution secondaire privée».

L'autorisation de construire un campus pour le Cegep

devenait plus urgente depuis que le Collège a décidé de ne pas vendre ses locaux.

Les négociations, qui traînaient en longueur, ont alors été accélérées pour déboucher récemment en une entente qui accorderait au Collège \$400,000, en loyer impayé par le Cegep et \$265,000, de loyer par année pour un bail de deux ans. Rappelons que les termes de ce contrat, qui n'a pas encore été signé, ont été révélés en primeur dans notre livraison de mercredi dernier.

Mais la décision de la Corporation du Cegep prise en février 1972 de construire un nouveau campus a suscité d'autres réactions récemment.

En effet, l'abbé Yvan Morin et le Comité diocésain de pastorale sociale demandaient à la Corporation du Cegep de préciser les raisons qui justifient l'investissement de \$5 millions pour le campus.

Si l'annonce de la construction du campus ne met pas nécessairement un terme aux discussions (des questions sont demeurées sans réponses), le problème de l'équipement pour le

Cegep est résolu.

Actuellement la situation de l'équipement scolaire à La Pocatière se lit comme suit: nouveaux locaux pour le Cegep et le secondaire (la construction d'une polyvalente est aussi prévue) ce qui permettra d'une part au Collège de se retrouver seul dans un grand édifice et

d'autre part à l'I.T.A. de poursuivre son expansion. A cela il faut ajouter la construction de résidences pour jeunes filles.

Enfin notons que le Cegep accueille cette année, 1063 étudiants et que le nombre passera à 1200 en 1975, date prévue pour l'ouverture du nouveau campus.

## Avis légaux sur l'élection du président

(J.P.L.)— Des avis légaux au sujet de l'élection de M. René J. Bernier au poste de président de la Corporation du Cegep de La Pocatière, ont été demandés. Le directeur général, M. Camille Castonguay, a révélé que le Conseil d'Administration en sera saisi lors de sa prochaine réunion.

Rappelons que l'élection, le 7 novembre dernier, de M. Bernier soulève quelques difficultés d'interprétation d'un passage de la loi des Cegeps, à savoir que le président ne peut être choisi parmi le «personnel» du Cegep.

### Exclusivité!

(J.P.L.)— La rédaction du Journal PEUPLE-COURRIER a obtenu une copie des esquisses préliminaires qui serviront à dresser les plans et devis du futur campus du Cegep de La Pocatière. Ces esquisses ont été réalisées par la firme d'architectes St-Gelais & Tremblay de Ste-Foy. Nous vous les présentons cette semaine, en exclusivité.

## La Caisse Pop de Ste-Anne verse \$2,000 au Village du Bas-Canada

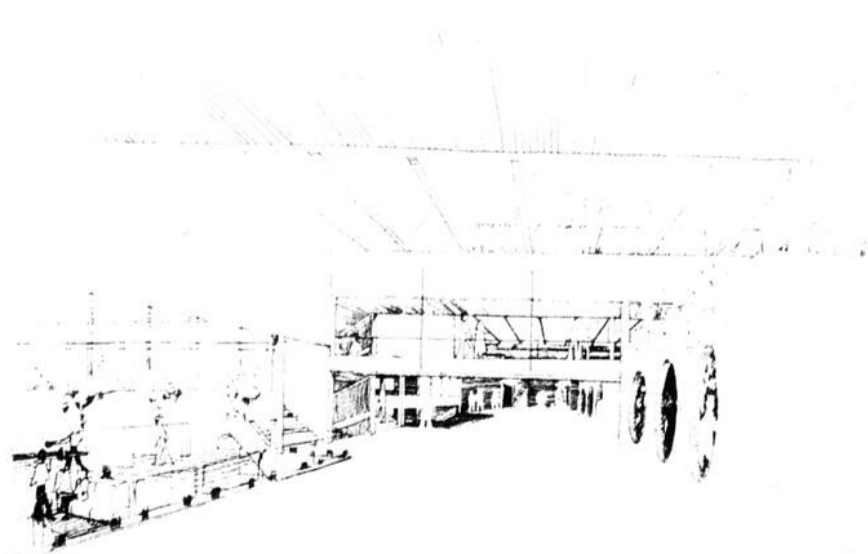
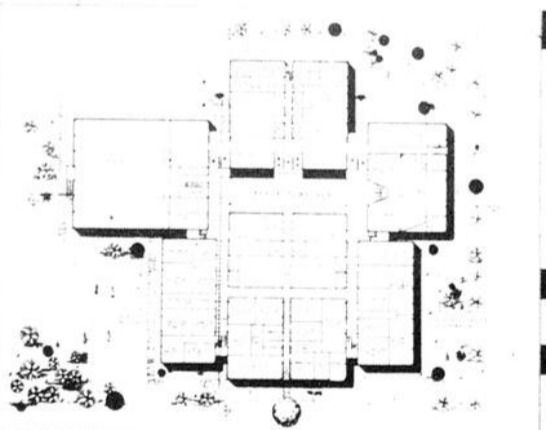
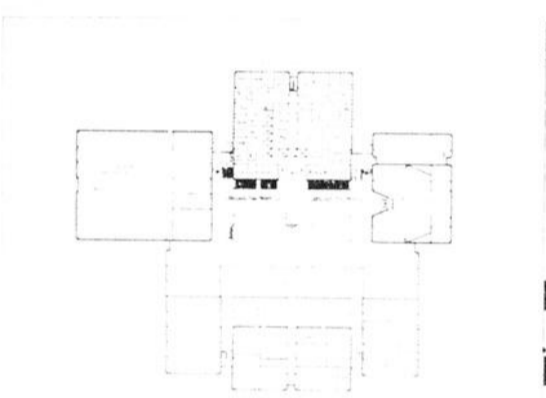
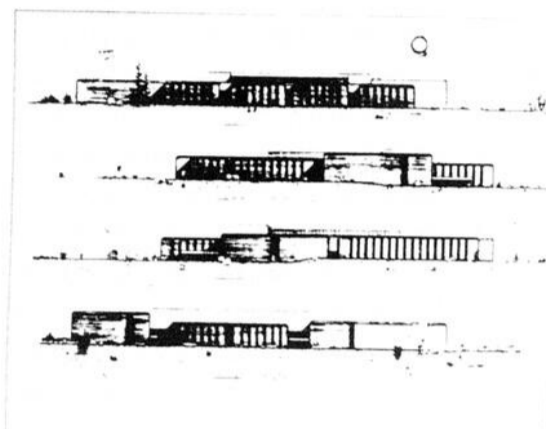
(J.P.L.)— La Caisse populaire de Ste-Anne de La Pocatière vient d'accorder une somme de \$2,000, à la Corporation du Village du Bas-Canada pour lui permettre de faire une étude sur la situation historique et géographique du Village.

C'est ce que nous a confirmé M. Roger Dupuis, vice-président de la Corporation du Village.

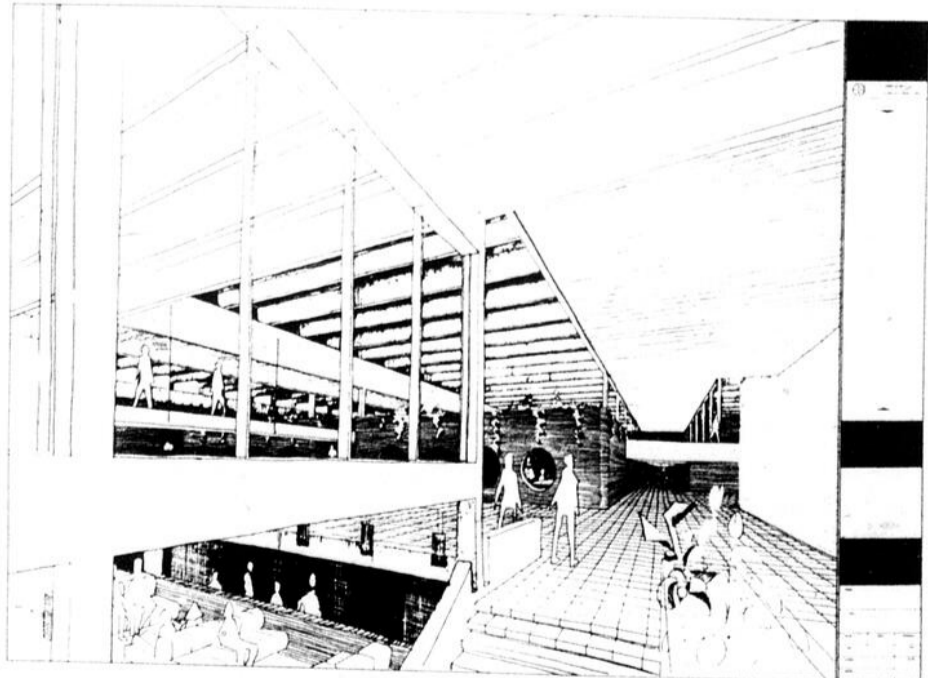
M. Dupuis a annoncé que les directeurs de la Corporation avait confié à MM. Lessard et Villandré de l'Atelier de restauration et

d'aménagement de bâtiment anciens du Québec, le mandat de faire cette étude.

Notons que M. Michel Lessard est historien, et auteur de l'Encyclopédie de la maison québécoise et de l'Encyclopédie des Antiquités du Québec.



PLACE PUBLIQUE VUE DES GYMNASES



PLACE PUBLIQUE VUE DE L'ENTREE PRINCIPALE

## Rapport socio-économique sur Montmagny et la région

# Rythme de croissance économique inférieur à Québec

par Gilles OUELLET

Le rapport socio-économique fait récemment sur Montmagny et la région démontre l'importance de construire, immédiatement, un autre centre nucléaire qui devrait être à Montmagny. En second lieu conclut le rapport après l'inventaire de la situation que le rythme de croissance économique pour la région de Montmagny est inférieur à celui de la région administrative de Québec.

Le document de plus de trente pages qui sera adressé aux plus hautes autorités politiques du Québec et du Canada demande au gouvernement québécois de construire un deuxième centre nucléaire au Québec « afin de répondre à la demande d'énergie en 1995 ». Citant le directeur-général du génie à l'Hydro-Québec, M. Cahill qui affirmait récemment:

**Il est tombé de l'eau lourde sur Montmagny**

(G.O.)—Il est tombé de l'eau lourde sur la ville de Montmagny entre 11 heures 45 et midi vendredi, le 30 novembre.

Cette "eau lourde" consistait en des milliers de petits papiers portant les inscriptions "Eau lourde Montmagny" qui furent jetés sur la ville depuis un avion qui survola la Cité au moment où des centaines d'étudiants et de travailleurs quittaient les écoles et les usines pour aller dîner.

La manifestation avait été proposée lors de la conférence de presse donnée mercredi dernier par le comité de l'eau lourde. Par ce geste les membres du comité voulaient sensibiliser la population sur cette question de l'eau lourde.



Voici l'une des quelques milliers de gouttes d'eau lourde qui sont tombées sur Montmagny la semaine dernière.

«...il faut prévoir l'addition de quelques groupes nucléaires afin d'acquiescer l'expérience pour passer harmonieusement à l'ère nucléaire», le rapport de Montmagny dit qu'il serait avantageux de construire une usine d'eau lourde à l'extérieur de la région de Gentilly pour faciliter la création d'un deuxième centre nucléaire dans le Québec.

Un tel investissement extérieur à notre milieu permettra à la région de Montmagny d'atténuer cette disparité régionale avec celle de la région administrative de Québec, écrit le rapport.

L'inventaire économique du document démontre que la force économique la plus importante de la Cité de Montmagny repose sur les services offerts à l'ensemble de la population rurale de la région. Ainsi, 54,5% de la main d'oeuvre travaille dans le secteur tertiaire, et 37% travaille dans l'industrie manufacturière.

Par ailleurs, la population baisse. Depuis une décennie, le taux de croissance de la région a suivi une tendance inverse à celui de la région administrative de Québec. Entre 1966 à 1971, notre région subissait une baisse de la population de 2,88% contre une augmentation de 3,89% pour la région de Québec. La main d'oeuvre aussi subit une baisse qui se chiffre à 4,3% contre une hausse de 21,1% pour la région de Québec pendant le

même temps.

Les revenus ne permettent pas l'investissement. Bien plus, le rythme de croissance de revenu per capita pour nous de la Côte-du-Sud est inférieur à celui de la région administrative de Québec. Le revenu disponible est utilisé pour consommer et épargner.

Nos richesses naturelles ont besoin de l'investissement extérieur pour se développer, soutient le rapport qui écrit que notre région, qui dispose d'un potentiel agricole et forestier n'a pas été l'objet d'autant d'investissements de compagnies importantes comme dans d'autres régions pour assurer le développement économique.

Donc, le rapport donne les conditions de solution, soit un investissement extérieur dans une entreprise considérée dans le secteur primaire. L'entreprise en question doit être dynamique, en ayant un taux de croissance supérieur à celui de notre milieu, exigeant des investissements importants, ayant une dimension importante, payant un salaire moyen élevé, et jouissant d'une productivité élevée.

Parce que Montmagny possède le potentiel en main d'oeuvre en emplacement, en eau, les communications, l'infrastructure et le milieu social, le rapport affirme que la solution suggérée est l'implantation d'une usine d'eau lourde à Montmagny.

Cette condition respecte les conditions suivantes:

1- C'est un apport extérieur à notre milieu: la décision est prise par un groupe de personnes extérieur au milieu: Gouvernement Fédéral, Gouvernements Provinciaux, organismes parapublics et entreprises privées; 2- Les conditions régionales, tant la matière première (eau, particule d'eau lourde dans l'eau légère, salinité,

etc...) que l'infrastructure (les terrains, les communications, les transports, la proximité d'une Université et plusieurs CEGEPS), permettent de retenir cette solution;

3- L'eau, qui constitue une matière première peu exploitée dans notre région, tant pour la pêche que pour le transport, le sera d'une façon plus rentable.

Ce rapport a déjà été

déposé au bureau du sous-ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Robert de Coster qui devait le remettre au ministre Guy Saint-Pierre en lui offrant l'opportunité de lui en remettre une copie « officielle ». Après un certain délai, comme c'était le silence du côté de Québec, le Dr Gauthier a dit mercredi qu'il fallait rendre ce rapport public, « ayant respecté les règles de l'art... »



Le maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier présidait mercredi dernier une conférence de presse donnée à l'Hôtel-de-Ville par le Comité de l'eau lourde. Pour l'occasion, une banderole avait été fixée dans la salle du Conseil sur laquelle on pouvait lire: «Eau lourde?» (G.O.— PEUPLE—COURRIER)

### Peut-on espérer l'eau lourde?

## Télégramme du Dr Gauthier à Jean Marchand

par Gilles OUELLET

Le maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier a révélé lundi soir lors de la séance régulière du Conseil municipal qu'il avait fait parvenir en fin d'après-midi un télégramme au ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand relativement à l'eau lourde.

«Monsieur le Ministre, pouvons-nous espérer encore l'implantation d'une usine d'eau lourde à Montmagny? Sincères salutations; Dr Cajetan Gauthier, Maire, Montmagny.» Telle est précisément la teneur de ce télégramme.

Par ailleurs, en réponse à une question sur le sujet de l'eau lourde, le Dr Gauthier a déclaré une fois de plus que la décision finale n'était pas prise

concernant le choix du site.

Quant à savoir pourquoi le télégramme fut adressé au ministre Marchand, le Dr Gauthier a dit qu'il s'agissait dans ce cas d'un homme important dans ce dossier.

#### PROCHAIN BUDGET

Le maire a été très peu bavard lundi soir en ce qui a trait au prochain budget municipal. Le Dr Gauthier a dit qu'il ne pouvait pas en parler pour le moment puisque les responsables travaillent présentement pour le confectionner.

#### CABINET MUNICIPAL

Le Conseil municipal a nommé lundi soir ses représentants au Conseil Économique de Montmagny: ce sont les échevins Lucien Bossé, Me Paul-Henri Vallée et Me Paul Dolan.

Interrogé pour savoir quand il entendait faire connaître les prochains membres de son «Cabinet municipal», plus spécialement à la Commission Municipale des Loisirs, le Dr Gauthier a dit que cela se ferait bientôt soit après une prochaine rencontre avec la C.M.L.

Incidentement, M. Gauthier a fait l'éloge de la Commission des Loisirs et de ses membres qui ont fait beaucoup de travail dans le passé et qui seront vraisemblablement appelés à en faire encore dans l'avenir.

#### STATIONNEMENT

Sans ne dévoiler de plans précis pour le moment, le Dr Cajetan Gauthier a révélé lundi que la Ville pourrait favoriser le stationnement sur la rue St-Louis, et ce dans un avenir assez rapproché.

CINEMA LAFONTAINE

Commençant le 14 déc.



vous rirez jusqu'à CRIER...

28 FILM



CE COCHON DE ROSARIO COULEUR

18 ANS Adultes

## Bloc-notes

# Le CDCS... maintenant!

Le Conseil de Développement de la Côte-du-Sud tiendra samedi à Montmagny une réunion extraordinaire de tous ses administrateurs. On n'a pas caché en certains milieux qu'il serait important que les dix-sept administrateurs soient présents. S'ils y sont tous, il ne faudra pas les décevoir.

Il ne fait aucun doute que cette rencontre est d'une importance capitale. C'est le moment d'orienter le CDCS dans cette période «post-Ruche», c'est le moment de choisir comment sera assurée la permanence de l'organisme, c'est enfin le moment de l'engagement véritable et fondamental sur l'orientation du CDCS.

M. Lebel a promis vendredi que le CDCS sera plus sympathique à ce que lui a dit la population par La Ruche. Or, samedi, pourquoi ne pas recevoir pendant une heure quelques membres de La Ruche non pas pour faire un procès du travail passé mais plutôt pour apprendre en échangeant sans formalités ce que la population attend d'un organisme régional. Il ne faudra pas perdre de vue les témoignages de ceux qui ont fait les Quarante Heures.

La permanence du CDCS est un sujet difficile car il dépend directement des finances du mouvement; il ne fait cependant pas de doute que pour valoir la peine d'exister le CDCS a absolument besoin d'une personne qui travaillera à plein temps pour la cause du développement de la Côte-du-Sud.

Quant à l'orientation du CDCS, c'est un sujet qui risque malheureusement d'être escamoté samedi alors qu'au contraire il devrait en être le pivot. Le

président sait pour avoir suivi des assemblées des Quarante Heures que la population rejette les super-structures; or, dans l'orientation, l'affiliation avec le CRDQ devrait être remise sérieusement en question.

Sur ce point de l'affiliation avec le CRDQ il est important de relever l'attitude du Maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier qui a laissé entrevoir vendredi la possibilité que la Ville réintègre les rangs du CDCS dans la mesure notamment où l'organisme sera voué aux intérêts de la région de la Côte-du-Sud d'abord et avant tout. Cette attitude de M. Gauthier traduit de plus en plus ce qui se pense dans la région.

L'idée de subdiviser la Côte-du-Sud en région est valable mais il faudrait par la même occasion rapatrier ce que nous sommes allés donner au CRD de Québec surtout en effectifs humains. Nous comptons une poignée de personnes véritablement intéressées au développement économique et social de la région et il a fallu en perdre quelques-uns, s'affaiblissant encore plus, pour aller nous défendre à Québec. Pensons Côte-du-Sud d'abord et on aura des surprises.

Jouissant d'une bonne crédibilité malgré les années, renforcé par le travail lent mais en profondeur des membres de La Ruche, le CDCS doit continuer d'être le leader de la région. Samedi le CDCS se donnera une nouvelle image. C'est capital!

Gilles OUELLET

# La dernière chance...

Au risque de paraître "négatif" auprès de certains membres du "plus beau mouvement du monde", il faut souligner que la réunion de réflexion des Jeunes Chambres de la Côte-du-Sud qui a eu lieu le 20 novembre dernier à St-Jean-Port-Joli, ne permet d'entretenir qu'un faible espoir de voir le mouvement reprendre son souffle.

Au cours de cette réunion, les membres Jeune Chambre ont conclu qu'il fallait redéfinir le mouvement régional, peut-être même modifier certaines structures. A notre avis, c'est sauter à cette conclusion trop vite, c'est faire l'autruche, c'est refuser de voir en face une réalité qu'on connaît pourtant très bien.

Ceux qui parlaient le plus souvent le 20 novembre, semblaient ne pas voir plus loin que le bout de leurs structures. Ils étaient très près de leurs structures donc ils n'ont pas vu très loin autour d'eux.

Pourtant, comme tous ceux qui veulent faire une vraie révision de leur action, les membres ont examiné la situation avant d'en tirer une conclusion. Cet examen s'est fait par un tour de table où chacun des représentants des locales a décrit sommairement ses problèmes.

Refaisons ce tour de table. Concernant le nombre de membres, remarquons qu'une locale en a perdus beaucoup, deux autres sont à peu près au même point et l'autre, Jardi, a connu une légère

augmentation. Si on fait le total, on n'obtient guère plus de 125 membres.

Toujours au cours de cette révision, les représentants des locales Jeune Chambre ont admis que le nombre de membres en règle était de beaucoup supérieur au nombre de membres "actifs". Le nombre de ces derniers a été établi, non par nous, mais par les exécutifs, à environ 55.

Poursuivant la révision, les membres [seulement une vingtaine assistaient à la réunion] ont défini ce qui leur apparaissait le problème majeur de leur locale. Pour l'une, il s'agissait d'un problème de communications entre les administrateurs et les membres. Pour l'autre, il s'agissait d'un problème de leadership. L'intérêt trop diversifié de ses membres provoquait certains problèmes à une autre. Pour Jardi, il n'y a pas de problème, les projets sont en bonne voie.

Ensuite, la révision a porté sur le rôle de la Régionale qui ne peut être active si les locales ne le sont pas, de la Régionale dont les projets ne collent pas assez à la réalité, de la Régionale dont les projets sont un handicap aux locales, etc...

En somme, entre ce qui se passe et ce qui devrait se passer [selon les structures], il y a un écart. De cette constatation à la conclusion qu'il faut modifier les structures, il n'y avait qu'un pas et il a été franchi.

Cependant, et c'est là notre espoir, il y aura une autre réunion le 11 décembre prochain; le cercle des discussions s'agrandira. Notre espoir est qu'après avoir fait le 20 novembre l'examen lucide de la situation, le mouvement Jeune Chambre consente à se demander pourquoi la situation est telle avant de faire des changements de structures.

Simpliste? Peut-être! Mais si le mouvement Jeune Chambre ne fait pas ce retour, il témoignera comme le 20 novembre, qu'il est considérablement en retard sur ce qui se fait à l'heure actuelle dans la région.

Le courant qui anime la Côte-du-Sud présentement, n'en est pas un de "restructuration" mais plutôt de "réanimation".

En effet, depuis septembre le Comité de Pastorale, le Conseil des Oeuvres et le Conseil de Développement n'ont pas cherché à modifier leurs structures avant d'aller voir "le monde". Ils y sont allés et en sont revenus revigorés, certains peut-être, en pensant encore à modifier leurs structures mais ce n'est plus une priorité.

L'action "révolutionnaire" qui "libérera" la Côte-du-Sud ne consiste pas à effectuer un renversement des structures actuelles, mais plutôt à réaliser enfin les objectifs qu'on se donne. Lorsque les membres des Jeunes Chambres s'en rendront compte, ils comprendront pourquoi on veut les voir reprendre leur souffle.

Jean Pierre LEMIEUX

## Lettres ouvertes

# Pourquoi une télévision coopérative à Québec?

Il faut rompre l'isolement pour vaincre l'apathie écrivait Grand-Maison. La nécessité de susciter la participation des citoyens à tous les aspects de la vie régionale québécoise apparaît de toute première importance au moment où à tous les niveaux, semble s'anémier la vie démocratique. Pour certains financiers les citoyens ne sont que des consommateurs sans identité qui vivent par personnes interposées (ventes sportives et de cinéma par exemple) et dont l'importance s'évalue au compte de banque.

C'est contre ce courant et pour la dignité de l'individu que s'est élaboré le projet de la Télévision Coopérative. Vu son caractère populaire la formule coopérative apparaît la mieux placée pour répondre aux besoins de la population. L'administration et la direction de la Coopérative sont directement influencés par les sociétaires. Plus que toute autre entreprise coopérative peut donc s'adapter aux besoins de la population qu'elle sert. Elle est liée socialement et géographiquement à ses membres. Le principe "un homme un vote" assure sa démocratie interne. Propriété de ses sociétaires la Coopérative échappe à une éventuelle monopolisation. Les comités de zones protègent les particularismes régionaux et peuvent susciter la participation des membres. Parce qu'elle n'a pas d'ambition lucrative la Coopérative peut se préoccuper davantage de la qualité. Par ses structures la Coopérative est la seule formule garantie du droit de regard des citoyens tant au niveau de son administration que de sa programmation. Elle s'oppo-

se en fait aux préoccupations individualistes et matérialistes.

Il est bon de se rappeler que, dans l'esprit d'Alphonse Desjardins, il y a plus de 70 ans, la première caisse populaire se voulait propriété de la population et au service de la population. Tous conviendront que les caisses populaires ont marqué chez nous un réveil économique bénéfique. Les sociétaires de la Coopérative de Télévision croient que leur projet avec l'appui de la population pourra être le début d'un réveil démocratique qui débouchera sur un véritable développement plutôt que sur des impasses.

Alphonse Desjardins a du vaincre l'indifférence ou les attaques de ceux qui vivaient dans l'ombre rassurante du passé. En ce sens nous avions espéré plus de dynamisme du Conseil de la Coopérative du Québec face aux nouvelles avenues qui s'ouvrent. Nous nous interrogeons sur l'attitude du Conseil qui ne peut tirer les mêmes conclusions de deux projets assez semblables soit celui de la Coopérative d'Information du Soleil et la Coopérative de Télévision de Québec. Il semble plus logique à certains de reconnaître une coopérative qui offre un service à ses sociétaires au moment où ils ne le sont plus (ex. Coopératives funéraires).

Coopérative de Télévision, de Québec.

POUR INFORMATION:  
Denis Carrier,  
Tél.: Bur: 529-8475; Rés: 527-9349.  
Jean-Pierre Guy, Bur: 529-8475; Rés: 523-9091.  
Québec, le 27 novembre 73.

# La Croix-Rouge remercie

Devant l'immense succès remporté jeudi dernier lors de la collecte de sang de Montmagny (544 donneurs), nous voudrions par la présente remercier la presse parlée et écrite de la région pour la publicité reçue, remercier aussi tous les donateurs, les nombreux bénévoles, et toutes les personnes qui de près ou de loin ont prêté leur concours pour faire un tel succès. La Croix-rouge vous en remercie.

Mme Hélène Bolduc,  
présidente de la Croix-Rouge,  
Mme Denise R. Tétu,  
présidente de la collecte.

# Qu'est l'Ordre Rosicrucien?

La main dans la main avec des milliers d'autres, de toutes races, de toutes nationalités, et de toutes croyances, vous qui aspirez à plus de paix et de compréhension, à plus de maîtrise et de bonheur, vous pouvez vous joindre à une organisation traditionnelle dont la fierté est de perpétuer, à l'échelle mondiale, l'oeuvre ROSE-CROIX du passé.

Voulez-vous travailler sur vous-même, pour vous-même et pour les autres, avec pour devise: "Tolérance, compréhension, fraternité"? Voulez-vous acquérir la force que donne la connaissance? Etudier le monde qui vous entoure et déterminer votre place exacte dans l'univers?

Si votre aspiration est sin-

cière, L'ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. vous conduira vers les hauts lieux où souffle l'esprit et vous montrera le chemin.

Une brochure intitulée: "Maîtrise de la vie" sera pour vous le point de départ d'une vie nouvelle. Pour recevoir votre exemplaire gratuitement et sans aucun engagement de votre part, écrivez dès aujourd'hui à l'adresse suivante:

ORDRE ROSICRUCIEN  
A.M.O.R.C.  
Château D'Omonville,  
Le Tremblay,  
27110 Le Neubourg, France.  
ou à:  
Ordre Rosicrucien  
A.M.O.R.C.  
C.P. 243,  
Montmagny, P.Q.

## LE PEUPLE

COURRIER

HEBDO DE LA CÔTE-DU-SUD



55, Rue de la Fabrique  
Montmagny: 248-0415  
248-0419  
248-0430  
Le Pocatière,  
P56-1514  
L'Islet, 247-5168

Directeur  
Thomas Tremblay  
A la rédaction  
Gilles Ouellet  
Jean-Pierre Lemieux  
Claude Marchand  
Marketing  
Gilbert Bouchard  
Publicitaires  
Yvon Lemieux 248-0419  
André Gagnon 852-2307  
Clément Montminy

Abonnement 248-0430  
R. Lamontagne

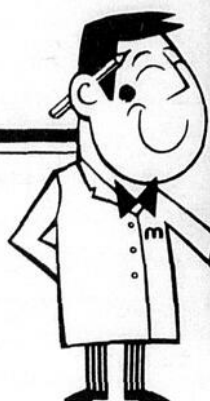
Mme Denis Fortin

Maquetistes  
Jean Cousineau  
Clément Boulanger

Comptabilité  
Mlle Dorothy  
Birmingham  
Secrétariat  
Mlle Suzanne  
Lévesque



Courrier de la deuxième  
classe  
Enregistrement no 0420  
Dépôt légal - Bibliothèque  
Nationale du Québec



**Viande de Qualité**

CATÉGORIE CANADA No 1, RUBAN ROUGE

**POITRINES DE POULETS**  
CONGELÉES "CHANTECLERC" boîte 5 lb **3.99**

**PORC HACHÉ**  
POUR VOS TOURTIÈRES lb. **1.25**

**BIFTECK DE RONDE**  
Tranche entière lb. **1.69**

**RÔTI DE GROUPE SILVER**  
2 à 3 lb. **1.69**

**ÉPAULE DE PORC FUMÉ**,  
SEMI FICHÉ "MÉTRO" **85¢**

**BACON** "MÉTRO" 1 lb **1.15**

**SAUCISSES FUMÉES** "FÉDÉRAL" 1 lb **85¢**

**JAMBON CUIT TRANCHÉ** "FÉDÉRAL" 6 oz **89¢**

**SMOKED MEAT** "CROISSANT" env. 7 oz **4.19**

**SALADE DE CHOUX** "CROISSANT" 32 oz **69¢**

**FOIE DE BOEUF** de choix tranché lb **95¢**

**CÔTES LEVÉES** de porc congelées lb **99¢**

**POULETS CONGELÉS** "FLAMINGO", Canada, Cat. "A" 3 à 4 lb lb **59¢**

**Métro prend bien soin de vous et de votre budget**

**Fruits et Légumes**

**TOMATES**  
Savoureuses, Floride  
Catégorie, Canada No 1  
panier **3 lb / 73¢**

**TANGERINES**  
Sucrées, juteuses, Floride  
Grosceur 210

**18 / 67¢**

**CAROTTES**  
Fraiches du Québec, Canada No 1  
sac poly **5 lb / 47¢**

**BANANES 10¢**  
Excellente qualité lb

**CONCOMBRES**  
Frais, verts, Super Select  
Floride, Catégorie, Canada No 1  
**3 / 29¢**

**POMMES McINTOSH**  
Québec, Canada de Fantaisie  
sac poly **4 lb / 89¢**

**ÉPINARDS**  
Frais, tendres, E. U.  
sac poly **10 oz / 33¢**

**POIRES ANJOU**  
Sucrées, juteuses, E. U.  
Canada de Fantaisie  
**3 lb / 85¢**

RABAIS ÉCLAIRS	prix magiques	bas prix métro
CHASE & SANBORN Café instantané bocal 10 oz <b>1.69</b>	MONT-ROUGE Jus de pomme boîte 48 oz <b>65¢</b>	CHAMPIGNONS SLACK Entiers boîte 10 oz <b>48¢</b>
CRISTAUX TANG À saveur d'orange boîte 4 env. 3 1/2 oz <b>79¢</b>	FROMAGE KRAFT Canadien tranché (tranches individuelles) paquet 16 oz <b>95¢</b>	ALCAN Feuille d'aluminium boîte rouleau 18"x25" <b>81¢</b>
JELL-O Gélées en poudre, saveurs assorties boîte 3 oz <b>12¢</b>	VELVEETA Fromage Kraft boîte 16 oz <b>91¢</b>	SARA LEE Gâteaux congelés chocolat 13 oz, orange 14 oz, vanille 13 oz <b>88¢</b>
F.B.I. Jus d'orange non sucré par 64 oz <b>79¢</b>	CHASE & SANBORN Café moulu sac 1 lb <b>1.08</b>	DEL MONTE Fèves jaunes ou vertes assaisonnées Canada de Fantaisie boîte 14 oz <b>27¢</b>
Jus d'orange sucré par 64 oz <b>79¢</b>	RIZ DAINTY boîte 2 lb <b>69¢</b>	ANANAS DEL MONTE Tranches (jus naturel) Canada de Fantaisie boîte 14 oz <b>35¢</b>
Jus de framboises non sucré par 64 oz <b>89¢</b>	CATELLI Spaghetti, spaghetti au macaroni coupé boîte 1 lb <b>36¢</b>	POIS VERTS CARRIÈRE Canada de Choix #2 boîte 19 oz <b>42¢</b>
CORDON BLEU Pain fine gras boîte 3 oz <b>23¢</b>	HABITANT Soupe aux légumes en canots boîte 28 oz <b>29¢</b>	Canada de Choix #3 boîte 19 oz <b>37¢</b>
SAUCE BAR-B-Q GAZA boîte 14 oz <b>29¢</b>	DEL MONTE Cœur de lait de fruits Canada de Fantaisie boîte 28 oz <b>60¢</b>	MAPLE LEAF Lardon cuit "Picnic" boîte 1 lb <b>2.62</b>
MR. NET Nettoyeur liquide boîte 16 oz <b>49¢</b>	PÊCHES DEL MONTE Dames ou tranches Canada de Fantaisie boîte 28 oz <b>53¢</b>	SANI-FLUSH Nettoyeur à tablette boîte 20 oz <b>36¢</b>
SAUCE HOT CHICKEN GAZA boîte 14 oz <b>21¢</b>	BREUVAGE MÉTRO À l'orange, aux raisins ou Fruit Punch boîte 48 oz <b>31¢</b>	BABY SCOTT Couches pour bébés extra absorbantes 12 pour nouveau-nés 36s <b>1.29</b>
GLORY Nettoyeur à tapis aerosol 24 oz <b>1.77</b>	MAÏS EN CRÈME MÉTRO Canada de Choix boîte 19 oz <b>26¢</b>	pour nouveau-nés 36s régulars 36s <b>1.49</b>
ARACHIDES PLANTER'S Blanches salées boîte 16 oz <b>69¢</b>	SEL FIN SIFTO boîte 2 lb <b>19¢</b>	SHORTENING SNOWFLAKE boîte 1 lb <b>47¢</b>
Brunes salées boîte 16 oz <b>65¢</b>	DUZ Détergent à lessive boîte 3 1/2 lb <b>2.15</b>	OLIVES GATTUSO Farces Manzanita bocal 15 oz <b>89¢</b>
MARINADES TRANCHÉES HABITANT Sucrées bocal 15 oz <b>45¢</b>	SUGAR CRISP Céréales boîte 13 oz <b>57¢</b>	CORNICHONS SUCRÉS GATTUSO bocal 12 oz <b>57¢</b>
TABLETTES DE CHOCOLAT ROWNTREE AÉRO OU COFFÉ CRISP boîte 10 tablettes @ 10' <b>79¢</b>	POST ALPHABITS Céréales boîte 15 oz <b>66¢</b>	GARNITURE À TARTES STAFFORD breuvets — boîte 19 oz <b>71¢</b>
Assorties boîte 20 tablettes @ 5' <b>79¢</b>	MCLARENS Oignons secs ou secs bocal 12 oz <b>63¢</b>	cereales — boîte 19 oz <b>67¢</b>
TARTES MEILLEUR (10 variétés) 16 oz <b>2/79¢</b>	MIRACLE WHIP Appât à salade Kraft bocal 32 oz <b>81¢</b>	frises — boîte 19 oz <b>69¢</b>
PATATES FRITES McCAIN Congelées "Julienne" Qualité surchoix boîte 2 lb <b>59¢</b>	DINER AU MACARONI KRAFT boîte 7 oz <b>20¢</b>	DOYON Miel blanc liquide bocal 16 oz <b>92¢</b>

**WHITE SWAN**  
Papier de toilette blanc ou couleurs assorties  
Paquet 3 **33¢** Paquet 4 **66¢**

Prix en vigueur jusqu'à samedi 8 décembre 1973. Nous vous réservons le droit de limiter les quantités.

**JUS DE TOMATE BRIGHT S**  
Canada de Fantaisie boîte 19 oz **19¢**

**KLEENEX**  
Papier mouchoirs Blancs ou couleurs assorties boîte 200 double épaisseur **37¢**

**MONTCLAIR**  
Eau minérale bouteille 30 oz **29¢**

**OLIVES PLAIN GATTUSO Queen**  
bocal 15 oz **59¢**

**Mon marché, bon marché**



Selon Jean-Pierre Guay

## CTVQ sera le reflet de la région de Québec

(G.O.)— Selon M. Jean-Pierre Guay, secrétaire-exécutif du projet de la Coopérative de Télévision de Québec, CTVQ sera le reflet de la région de Québec et comptera des représentants régionaux pour en assurer et garantir cette présence.

Invité lundi dernier devant les membres de l'animation économique de Montmagny, M. Guay a fait l'historique du projet et a répondu à plusieurs questions d'ordre économique relativement à ce projet de télévision co-

pérative.

L'idée qui est issue du Conseil Régional de Développement a pris forme au début de la présente année après que des personnes eurent appris que le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne (CRTC) voulait octroyer une troisième station de langue française à Québec.

Mise sur pied de comités puis d'un conseil d'administration provisoire, différentes études dont une du marché qui dit qu'il est très

rentable d'opérer une station de télévision à Québec, ont conduit les promoteurs à solliciter dès le 29 juin dernier une rencontre avec le CRTC.

Il y a quelques semaines le CRTC était informé de toutes les démarches faites plus particulièrement sur les questions financières. Ainsi, CTVQ aura des parts sociales individuelles de \$5., des parts privilégiées qui donnent des intérêts à leurs détenteurs, pour atteindre finalement un capital d'ex-

ploitation de \$1,200,000.

Dès lundi, CTVQ rencontrera les membres du CRTC lors d'audiences à Montréal. Si le permis est accordé au début de 1974, la nouvelle station de télévision qui desservirait une grande partie de la Côte-du-Sud pourrait entrer en opération d'essai en janvier 75 et en opération véritable en septembre 75.

Une grande campagne de sensibilisation populaire a apporté l'appui de plus de 6,000 personnes à CTVQ.

## Sondage sur la côte d'écoute de la TVC de La Pocatière

(J.P.L.)— La côte d'écoute de la Télévision communautaire de La Pocatière n'est pas encore très forte principalement à cause du manque de publicité sur la programmation, mais la qualité des émissions présentées semble satisfaire les auditeurs.

C'est ce qui se dégage des résultats d'un sondage mené par le Comité populaire auprès de 85 abonnés du câble de La Pocatière.

Sur ce nombre, 46% des répondants affirment qu'ils écoutent les émissions, 14% rarement et 4% n'ont écouté qu'une seule fois; 36% ont admis qu'ils n'écoutaient

pas.

Le Comité Populaire a interrogé 31 personnes pour savoir ce qui empêche les gens d'écouter la T.V.C.. Parmi les raisons évoquées, notons le manque d'information sur les heures de diffusion et le manque d'intérêt.

Cependant les auditeurs interrogés sont majoritairement d'accord sur l'heure de diffusion soit principalement entre 7 et 8 heures.

Enfin, parmi les émissions qui ont le plus attiré l'attention, notons actualité régionale, cuisine chinoise, interviews, échec et mat intersection, etc...



M. Jean-Pierre Guay, secrétaire-exécutif du projet CTVQ était le conférencier lundi dernier devant les membres de l'animation économique; il est ici au premier plan en compagnie de MM. Paul-A. Roy, président de la Caisse d'Entraide Economique, Alain Rhéaume, directeur-général-adjoint, Gaston Després et Albert Dumas, recruteurs. (G.O.— PEUPLE—COURRIER)

**Surveillez la promotion du**  
**Cercle des Affaires de Montmagny**

**\$2,400.00 en prix dont**  
**\$2,000.00 GROS LOT (1 gagnant)**  
**du 25 nov. au 22 déc.**

CHERCHEZ LE JETON PARTICIPANT  
 REMIS PAR LES MEMBRES DU  
 CERCLE DES AFFAIRES DE MONTMAGNY.



Pensez-y, \$2,000.00 en prix à ceux qui achètent à Montmagny.

Mlle Andrée Lemelin est la gagnante de \$100,00 pour achat fait chez Gérard Montminy Musique. Le numéro était 1692. Ce tirage fait parti de la promotion Cam.



# FAITES REFLETER VOTRE JOIE DES FETES SUR VOS MURS



<b>LUX-OPAC (150-111)</b>
Prix de détail suggéré: \$16.45
Le gallon <b>\$10.99</b>
Prix de détail suggéré: \$ 4.95
La Pinte <b>\$3.45</b>
<b>SICOPRIM (155-110)</b>
Prix de détail suggéré: \$11.95
Le gallon <b>\$8.49</b>
Prix de détail suggéré: \$ 3.80
La pinte <b>\$2.69</b>
<b>SICORETHANE (201-105)</b>
Prix de détail suggéré: \$16.45
Le gallon <b>\$10.99</b>
Prix de détail suggéré: \$ 4.95
La pinte <b>\$3.45</b>

Faites sourire vos murs avec

# SICO

UNE MARQUE DE PEINTURE DE QUALITE, AVEC DES TONS DE COULEUR LES PLUS EN VOGUE

UTILISER **SICO** C'EST SICO-NAITRE

Plus de 2500 couleurs de peinture SICO et un vaste choix de papier peint qui s'harmoniseront parfaitement à votre décor.

Bénéficiez encore des spéciaux d'automne SICO toujours en vigueur, vous pouvez faire votre choix dans plus de 60 catalogues de tapisserie.

Quincaillerie

# Gammacolor enr.

**MARCEL**

**FORGUES**

peintre, décorateur prop.

119, St-Jean Baptiste Est, Montmagny **248-3743**

UN NOEL MUSICAL

# Boutique Tam-Di

René Simard et les disciples de Massenet à l'église Notre-Dame

**3.89**

EN GRAND SPECIAL!

pour Noël, René Simard, pour seulement:


110, Ave de la Gare, Montmagny  
248-3036

## 15% SUR TOUS LES AUTRES DISQUES DE NOEL!

Cartouche de Noël: \$7.98 réduit à \$6.89

Cartouche de Noël: \$5.98 réduit à \$4.89



Toutes commandes postales C.O.D. acceptées.  Tout autres disques en magasin à \$6.29, réduit à: **\$4.97**

EN REMERCIEMENT DE VOTRE ENCOURAGEMENT, LA BOUTIQUE TAM-DI VOUS OFFRE CES SPECIAUX DE NOEL ET VOUS SOUHAITE UN NOEL DES PLUS MUSICAL ET UNE ANNEE PROSPERE REMPLIE DE JOIE!

Procurez-vous "Votre Jeux des Vedettes pour toute la famille" comprenant un microsillon de 21 super succès plus un jeu excitant Rég.: \$6.98 Réduit à **.99¢**

Le maire Gauthier s'en fera l'avocat

# Montmagny pourrait réintégrer le CDCS

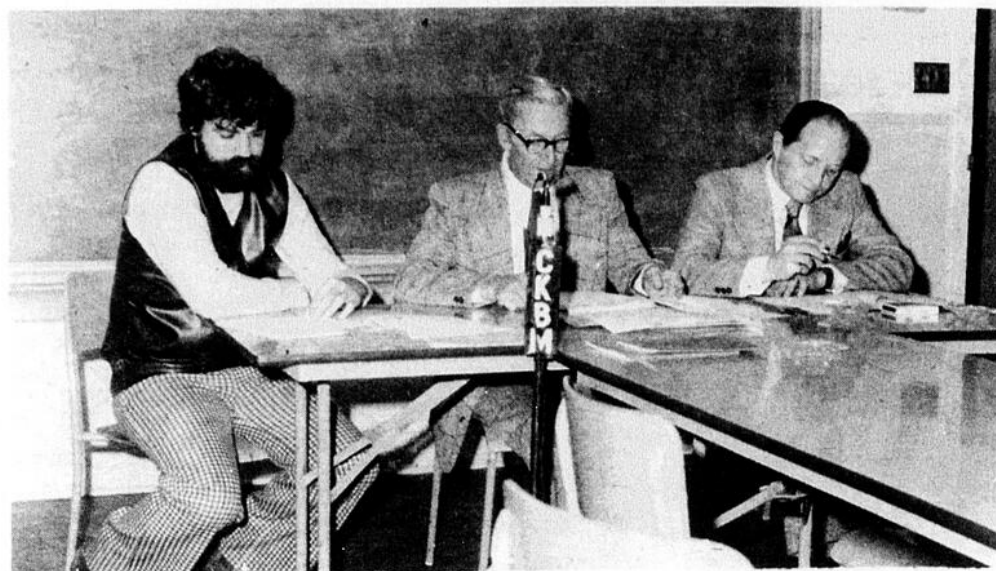
(G.O.) — Grâce d'une part au travail réalisé par les membres de La Ruche au cours des dix derniers mois, et dépendant d'autre part de la position du Conseil de Développement de la Côte-du-Sud face au Conseil Régional de Développement de Québec, la Ville de Montmagny pourrait dans les prochains mois réintégrer les rangs du CDCS.

Le maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier a révélé vendredi lors de la conférence de presse donnée pour marquer la fin de La Ruche qu'il se ferait l'avocat de cette réintégration auprès des membres du nouveau Conseil municipal.

Depuis quelques années la Ville de Montmagny ne participait plus au Conseil de Développement de la Côte-du-Sud, et ne payait plus de

contribution annuelle. «Or, si le CDCS continue ce qui a été fait, on repensera notre appui financier», a dit M. Gauthier.

Rencontré à l'issue de la conférence de presse, le maire n'a pas voulu discuter très longtemps sur le rôle du CDCS et celui du CRD de Québec; il s'est borné à dire: «Nous ce qu'on veut, c'est le développement de la Côte-du-Sud».



L'administrateur de La Ruche, M. Louis-A. Lemieux a fait le bilan de ce projet lors d'une conférence de presse vendredi; il est accompagné du Maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier et du président du CDCS, M. Serge Lebel. (G.O.—PEUPLE—COURRIER)

## Serge Lebel: "Le CDCS suivra les dossiers de la Ruche"

(G.O.)— Le président du Conseil de Développement de la Côte-du-Sud, M. Serge Lebel a donné l'assurance vendredi après-midi que le CDCS suivra les dossiers que la Ruche a entrepris au cours des dix derniers mois.

Parlant lors de la conférence de presse donnée pour clôturer ce projet d'Initiatives locales, M. Lebel a déclaré que la Ruche a fait en dix mois un travail plus tangible et plus concret que ne l'a fait le CDCS, et que le défi de poursuivre ce travail est difficile à relever.

Quant à l'avenir de l'organisme régional, M. Lebel a dit que le CDCS serait plus sympathique à ce que lui a dit la population par la Ruche, et que d'autre part il faudra revoir l'affiliation

avec le CRD de Québec.

Dans l'avenir immédiat, M. Lebel a fait savoir que des équipes de travail sont déjà à l'écoute de la population dans les régions de la Côte-du-Sud. A plus long terme, la permanence du CDCS sera étudiée samedi lors d'une réunion extraordinaire des administrateurs de l'organisme.

### LA RUCHE

L'administrateur du projet, M. Louis-Armand Lemieux a longuement détaillé tout ce qui a été fait par les animateurs de La Ruche au cours des dix derniers mois d'opération.

Une somme de quelque \$72.000. a été affectée à La Ruche: 29 personnes ont collaboré plus ou moins longtemps au projet qui a vu réussir 17 de ses projets, qui

en a conduit 5 sur le chemin de la réussite, et 2 qui n'ont pu être concrétisés.

Dans la Ville de Montmagny, des salaires pour \$15.800 ont été versés à quatre animateurs qui se sont occupés du C.R.I., du Comité populaire, de la table de coordination, du codaphone, des élections municipales, de l'Expo, des 40 heures, du Manoir Dupuis, de la Polyvalente, et de CTVQ et de la Coop d'achat du Soleil.

A La Pocatière, une somme de \$11.850. a été accordée en salaires à huit animateurs qui ont monté un audiovisuel, qui se sont occupés de la semaine touristique, de la course au trésor, de la RVcommunautaire, du comité populaire, du codaphone et du Camp de Rivière-Ouelle.

Pour \$8.700., quatre animateurs ont travaillé dans le comté de Montmagny sur le Camp de Ste-Lucie et sur les groupements forestiers; dans le comté de Bellechasse un animateur a parcouru le comté s'informant des besoins de la population et offrant de l'aide.

Dans le comté de L'Islet, six animateurs se sont partagés \$7.600. pour travailler sur le projet de TV communautaire à St-Pamphile, pour faire de l'animation dans le haut du comté, pour travailler sur les projets du Village du Bas-Canada et du Parc Kamouraska-L'Islet.

M. Lemieux a conclu en remerciant tous les animateurs pour leur collaboration durant ce projet.

## Le Comité Populaire poursuivra son action

(J.P.L.)— Le Comité Populaire poursuivra son action même si le projet d'Initiatives locales «La Ruche» qui se terminait vendredi dernier, ne fournira plus de permanent au Comité.

Les membres du Comité, réunis le 28 novembre dernier ont décidé d'axer leur travail en fonction du béné-

volat. Le Comité Populaire, dont le nombre de membres est assez réduit, cherchera à faire un «mini-recrutement» dans les organismes déjà existants qui se rapprochent du Comité. Les nouvelles priorités du Comité Populaire seront établies plus tard, lorsque ce mini-recrutement sera fait.

# Vente



de

# BOTTES

pour  
dames



Boutique **NORMAND**

# CHAUSSURES ENR.

92 Est, St-Jean-Baptiste, Montmagny 248-0316

Joyeux Noël à tous

**Chez Nicole Enr.** on pense à vous pour la période des fêtes en vous offrant ces quelques spéciaux pour vos toilettes et vos cadeaux.

Une visite vous convaincra!

—Ensemble Paris Star (Blazers et pantalons carreaux). **40% esc.**

—Lot de blouses et Gilets. **\$3.98**

—Gilets pour le ski de: **\$5.00 à \$8.00**

—Manteaux avec fourrure ou sans fourrure **25% esc.**

Rég.: \$165.00

Spéc.: **\$123.75**

—Ensemble pantalon à: **\$29.95**

—Manteaux de cuir et manteaux en antron.  
—Robes courtes et longues.  
—Jupes courtes  
—Pantalons carreaux en lainage.

**10%**

—Lot de ceintures ainsi que les fleurs.

**25%**

—Bas-culotte "discrétion".

**\$1.29**

la paire.

—Bas-culotte

**.49¢**

Quantité limitée. la paire.

Chez  
*Nicole*  
Enr.

Confection pour dames  
92 est. St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tel: 248-3660

LE PLUS GRAND

# CHOIX



# Westinghouse

DE LA REGION

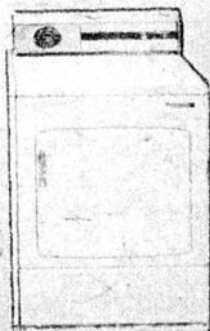
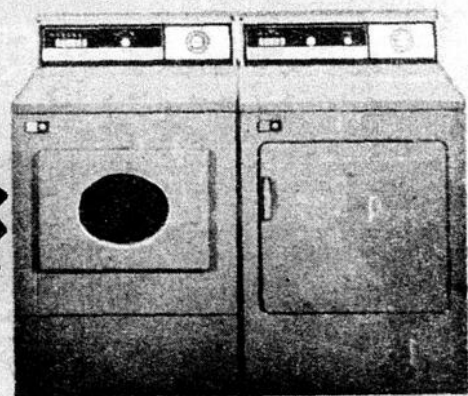


Rég.  
\$569.00  
pour:

**\$495.00**

Laveuse économique, efficace  
à action de culbutage

à partir de:  
**\$429.00**

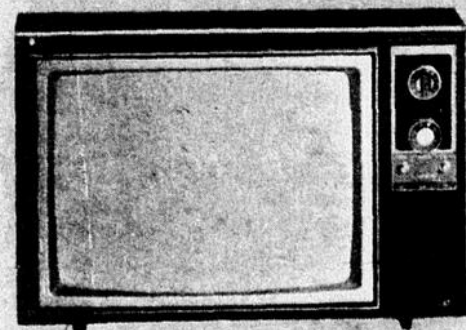


10 seulement

SECHEUSE-COMPAGNE DE GRAND RENDEMENT DE 460. Choix de trois températures (Régulière, faible et Agitation à air), plus un cycle spécial "Auto Dry" pour pressage permanent. Double caractéristique de sécurité: la sècheuse s'arrête automatiquement quand la porte est ouverte, et ne peut être remise en marche que quand est pressé le bouton "Safety Start". Culbutage par Pales Croisées et système de flot d'air balancé assurant un séchage uniforme. Couleur avocado.

Rég. \$199.95  
Pour

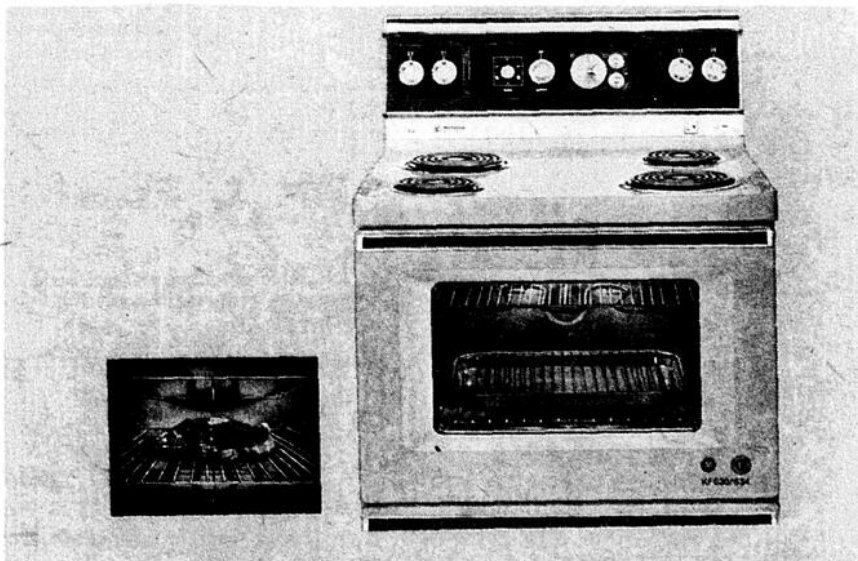
**\$159.95**



T.V.  
couleur  
20"

à partir de:

**\$349.95**



Un petit déplacement qui vaut de l'argent

## P. E. GAUDREAU MEUBLES

Cap St-Ignace (Station), Cte Montmagny

**246-5621**

## Du Lèveillé pour tout le monde!

S'il est exact que Claude Lèveillé donne un spectacle suivant son humeur, il devait être joyeux samedi soir à l'Amphithéâtre de la Polyvalente Casault de Montmagny puisque le spectacle qu'il a donné était de grande qualité et très bien réussi.

En première partie Lèveillé nous a entraîné du côté de ses souvenirs. Et personne n'a semblé lui en tenir rigueur car on vibre toujours en entendant entre autres «Les vieux pianos», «Pour quelques arpents de neige», «Cheval de bois», «Frédérique», etc...

Les amoureux de l'an 2000 était le thème de la seconde partie. S'accompagnant tantôt lui-même au piano, ou encore admirablement bien secondé par une extraordinaire équipe de musiciens, Lèveillé nous a plutôt projeté vers l'avenir à partir de ses propres souvenirs.

Il y a quelques années qu'on n'avait pas vu à Montmagny un public aussi chaleureux que celui de samedi soir. Les applaudissements nourris et les réactions de la salle à certains moments nous prouvent encore une fois que les citoyens de la Côte-du-Sud aiment les belles choses et qu'ils apprécient que cela se passe chez eux.

A retenir de la visite de Lèveillé: souhaitons qu'enfin Montmagny sera mis sur le circuit des «tournées provinciales», et que deuxièmement il devient impérieux que le Centre Culturel et Récréatif se dote d'un piano bien à lui...

Gilles OUELLET



## L'Assurance: cette inconnue!

### MAISON D'HABITATION PRIVÉE.

L'assurance incendie fait partie des assurances de biens qui ont pour but d'indemniser l'assuré des dommages qu'il subit par suite de la perte totale ou partielle de biens lui appartenant consécutifs à la réalisation de l'évènement incertain qui a été précisé dans la police, donc dans le cas particulier à la suite d'un incendie.

Les pertes subies par l'assuré peuvent être de deux sortes:

Des pertes directes, c'est-à-dire la destruction proprement dite des biens, mais aussi:

Des pertes indirectes telles que la perte de loyers, la perte des profits due à l'arrêt de l'entreprise etc.

Il y a dans toute police d'assurance incendie obligatoirement:

1—une partie identique pour toutes les polices qu'on appelle conditions statutaires et,

2—une partie variable appelée "conditions particulières" ou mot à mot c'est-à-dire ce qu'on assure et à qui on l'assure.

Cette police offre une garantie sous deux chefs principaux.

Le bâtiment.

Le contenu du bâtiment.

La police incendie résidentielle garantit les biens spécifiquement décrits contre les dommages causés par l'incendie, la foudre et certains genres d'explosions. Il existe également des garanties optionnelles intégrées dans la formule et qui s'appliquent séparément au bâtiment et au contenu.

Des extensions optionnelles de garantie peuvent être ajoutées sur cette police.

10% du montant d'assurance figurant à l'article "Bâtiment" peut s'appliquer aux dépendances.

L'assuré peut s'il le désire, utiliser 10% du montant d'assurance figurant à l'article "Bâtiment" de l'une ou l'autre des façons suivantes:

1) Perte de revenu des loyers.  
2) Ou valeur locative du bâtiment, si le propriétaire l'habite.

MEUBLES DE MENAGE.

La garantie ne s'applique que s'il y a un montant d'assurance qui est indiqué en regard de l'article "Contenu". On définit les "Meubles de ménage" comme étant:

- a) Les meubles
- b) Les provisions.
- c) Les effets personnels
- d) En général, tout ce que l'on retrouve normalement dans une résidence privée.

Des suppléments de couverture sont également accordés avec l'assurance des meubles de ménage pour couvrir:

- a) Les biens de hôtes et serveurs
- b) Les biens temporairement démenagés
- c) Enfin des frais de subsistance.

De plus amples détails, sur une prochaine chronique.

Jeanne L. Boulanger,  
Membre de L'Association  
des Courtiers de la P.Q.

## FINI LE PEINTURAGE

10 ans d'expérience dans la Ré-  
novation extérieure de Maison

**Montmagny Aluminium Enr.**

10 St-Jean Baptiste Est, Montmagny  
248-2534.

Revêtement Résidentiel en aluminium et acier Pré-Peint.

# Yvon Coulombe Enr.



de Giasson Inc.

BRULEURS A L'HUILE

PLOMBERIE

CHAUFFAGE

ELECTRICITE.



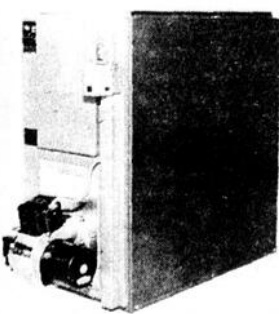
ENTREPRENEUR

VENTE  
SERVICE  
INSTALLATION

Bur: 248-1424

Rôs: 248-1872

# BROCK



LA GRIFFE DE  
L'AVANT-GARDISTE...

LA COUPE PAR-  
FAITE exécutée  
à la main par  
nos meilleurs  
TAILLEURS a-  
vec un choix de  
TISSUS DE QUA-  
LITE importés,  
des fabriques les  
plus réputées d'I-  
TALIE, d'ALLE-  
MAGNE de FRAN-  
CE et d'ANGLE-  
TERRE.

CHARGEEX



LE PLUS VASTE CHOIX DE VETEMENTS DE QUALITE  
SUR LA RIVE-SUD, DANS LES MARQUES EN EXCLUSI-  
VITE: Aquacustum, Laurentide, Craft Sportwear, Fameuses  
chemises Marquetta.

SUPER CONCOURS:

\$70.00 GRATIS EN MARCHANDISE CHAQUE SEMAINE.  
Gagnant du 24 novembre 1973, M. Jean-Noël Moreau, sou-  
deur.

Faites comme eux: enregistrez-vous immédiatement! Pour  
vous mesdames! Voilà la plus agréable surprise que vous  
puissiez faire à votre mari, prenez lui une carte dès cette  
semaine (seulement \$2.00 par semaine). Tirage, samedi,  
à 4 Hrs. P.M.

## M. Gérard Filion

est maintenant à l'emploi  
de la Mercerie Robert (Bob)  
Normand.

MONSIEUR, SOYEZ ELE-  
GANT POUR LES FETES...  
Choix complet de tissus et  
de teintes 1974. Venez  
nous consulter.

DERNIER-CRI: LA MODE COSTA BRAVO

Vous avez jusqu'au 10 décembre pour commander un habit  
sur mesure. Rendez-vous immédiatement pour un ajustement  
parfait.



## Robert (Bob) Normand

Vêtement sur mesure, chaussures, etc.

Enr.

82 rue St-Jean Baptiste Est, Montmagny  
Tél: 248-3157.

AVIS A LA POPULATION: Je tiens à aviser ma distinguée  
clientèle que je n'ai rien à voir avec aucun magasin des Ga-  
leries Montmagny.

**Lettre ouverte**

**Détermination manifestée chez les syndiqués "Gérard Collin Inc."**

C'est par une assemblée comptant près de 90 personnes, de nos 110 membres du syndicat du meuble de Montmagny (C.S.D.), qu'eût lieu lundi soir, le 26 novembre, une modification à nos demandes syndicales. La population n'est pas sans ignorer que notre convention collective de travail est échue depuis jeudi dernier et que les prochaines rencontres fixées par le conciliateur Roger Leclerc, seront les 20 et

21 décembre prochain. Il est à noter que le droit à la grève entrera en vigueur à compter du 22 décembre à minuit.

Lors de la dernière rencontre en négociation, la partie patronale maintenait ses positions, face à une clause normative de bonis, soit qu'elle remette au technicien syndical, une copie de la feuille d'étude avant qu'elle n'en fasse l'addition. Ne justifiant aucune attitude de la cie à n'accorder cette deman-

de, qui supposément ne renferme aucun montant d'argent, les employés ont alors manifesté le désir d'une tenue d'assemblée afin de prendre position face à ce refus. Nous avons donc été à même de constater, par les innombrables problèmes soulevés face au boni, qu'un climat de méfiance régnait parmi nos membres, confirmant alors certaines anomalies existantes, depuis déjà trop longtemps. Poursuivant les discussions, les membres réaffirmèrent avec une ferme volonté, le désir d'écartier tout paternaliste et injustice, visant alors à l'obtention d'un salaire égal, pour un travail égal, et d'être rémunéré adéquatement et de façon juste et équitable pour tous. Une solution s'imposait, et nos membres l'avaient déjà compris et adopté depuis un certain temps, qui n'était autre que l'expulsion du système de boni actuel, avec les compensations qui s'imposent. Elle fut alors

soulevée à diverses reprises, et un membre en fit une proposition sur laquelle suite à un vote, une forte majorité exprimèrent leur détermination à solutionner ce grave problème, sur lequel s'amoncelle une quantité de griefs depuis deux ans.

Le comité exécutif du syndicat, a alors interprété l'appui majoritaire à cette proposition comme un geste de solidarité de ses membres envers leurs dirigeants syndicaux, ajoutant avec une ferme conviction que la compagnie reconnaisse à tous ses employés un droit fondamental, celui de travailler dans un climat de sécurité, couvert par la justice et la mutuelle confiance, afin que les prochaines années soient pour les deux parties, un renouveau en matière de relation de travail.

Syndicat des employés du meuble de Montmagny (C.S.D.)  
par Maurice Boulet, Secrétaire.

**La T.V.C. recrute**

(J.P.L.)— La corporation provisoire de la Télévision Communautaire de La Pocatière procède présentement à une campagne de recrutement.

C'est après cette campagne que sera formée la corporation permanente au cours d'une assemblée générale.

Les cartes de membres sont présentement en vente au studio de la T.V.C. Déjà la corporation provisoire a mis au point les règlements.

Le Conseil d'administration comprendra six administrateurs élus pour un an. Ces administrateurs doivent être résidents de La Pocatière, ville ou paroisse, ou toute autre région recevant les services du câble.

Pour être membre de la T.V.C., il suffit de résider dans une municipalité recevant les services du câble.

être âgé d'au moins 15 ans, payer sa cotisation et signer une formule d'adhésion.

Les règlements de la TVC de La Pocatière prévoient la possibilité d'accueillir des organismes ou membres associés. Ces membres formeront un corps consultatif mais n'auront pas droit de vote.

AVANT D'INVESTIR, consultez votre courtier



**JACQUES GAUDREAU**  
158, Ave Collin, Montmagny  
248-2700  
**TASSE & ASSOCIÉS, Ltée**  
360, rue St-Jacques, Montréal 126

membres de la brousse de Montréal  
membre de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières.

Diminuez Votre  
**Impôt**  
en souscrivant à un  
**Plan de Retraite.**

**L'ENNUI,**  
CE N'EST PAS ENNUYANT,  
PUISQU'IL FAUT LUTTER  
CONTRE LUI!

Venez voir nos suggestions de cadeaux pour les Fêtes.



**MATERIEL - ART ENR.**

Clément Montminy Prop.

Fourniture de matériel artistique, artisanal et de dessin industriel

59, Ave de la Gare  
Coin St-Jean-Baptiste.  
MONTMAGNY

248-4877



**SPECIAL**

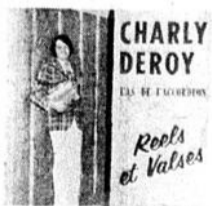
**25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE DISQUES**

**WESTERN**

**SPECIAL \$1.97**

Magasin de  
**Musique Gérard Montminy**

132, rue St-Louis,  
Montmagny  
248-2818



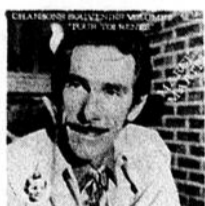
Charly Derooy  
L'As de l'Accordéon



Julie et Bernard, à  
la campagne.



Paul Brunelle



Marcel Martel,  
Chansons souvenirs.



21 Succès Western.



Les années d'or de  
Bobby et les Frères  
Hachey.



Soirée Canadienne,  
Louis Bilodeau.



Western Heavy  
Julie et les Frères  
Duguay.

**Grand choix de cassettes  
8 pistes à \$1.97**

**Aussi un grand assortiment  
de microsillons à .99¢**

Les commandes postales seront  
acceptées. Nous expédierons C.O.D.

## Vols avec effractions à St-Charles et Cap St-Ignace

(C.M.)— Plusieurs vols avec effractions furent effectués ou constatés en fin de semaine dernière dans la région.

D'abord à St-Charles de Bellechasse, samedi vers les 1 h 30 du matin, une porte de la maison de M. Charles Lambert, située sur la rue de la Filature, fut forcée par un ou des individus, leur permettant de faire disparaître un appareil de radio et un aspirateur.

Par ailleurs, le vol d'une chaloupe en aluminium de 14 pieds de long, d'une valeur de \$700., a été constaté par son propriétaire lorsqu'il s'est rendu à son chalet campé à l'Anse-à-Gilles. M. Raymond Bélanger, de Sillery, en a aussitôt avisé la Sureté du Québec.

Toujours à Cap St-Ignace, chez M. Ephrem Busque du Rang du Côteau cette fois, 50 disques long-jeu évalués à quelque \$250. ont disparu après que un ou des malotrus aient pénétré dans la maison en défonçant la porte de cave.

En rapport avec ces affaires de vols, des enquêtes furent ouvertes par la Sureté du Québec, poste de Montmagny.



**CHEZ LES FEMMES D'AFFAIRES.**— L'Association des Femmes d'Affaires de Montmagny donnait son souper des Fêtes dimanche à Place Le Gerموir. C'est M. Guy Drolet, sommelier et représentant de la centenaire distillerie Meagher's qui était le conférencier lors de ce souper mixte. M. Drolet qui donne ici des explications sur une liqueur fine à la présidente de l'Association, Mme Hélène Lemieux, a fait goûter trois liqueurs à toutes les personnes présentes, et a expliqué l'origine de ces boissons, quand on les sert, et quel en est le pourcentage de vente par rapport à d'autres. (G.O.— PEUPLE—COURRIER)

## Vol à main armée à Ste-Apolline

par Claude MARCHAND

Trois individus de Longueuil ont perpétré un vol à main armée, le 28 novembre dernier entre 18 heures et 20 et 18 heures 30, contre la personne de M. Alfred Turcotte alors qu'il était seul dans son domicile à Ste-Apolline, dans le comté de Montmagny.

Deux des bandits, Yvon Paquet et Gilles Royer, dont l'un était armé d'un revolver, ont pénétré brusquement dans la maison de M. Turcotte pour le ligoter aussitôt et le forcer à dire où était caché son argent. Ils se sont ainsi emparés de \$1,000. après quoi ils ont rapidement pris la fuite avec le troisième comparse, qui les attendait au volant d'une auto devant la maison.

Ils furent capturés peu de temps après, au coin de la rue St-Ignace et du boulevard Taché est à Montmagny par des agents de la Sureté du Québec aidés de policiers municipaux. La Sureté du Québec a alors saisi quelque \$700., une carabine de calibre 303 et un revolver avant de procéder à l'arrestation puis à l'incarcération

des trois malfaiteurs.

Les prévenus ont comparu vendredi devant le juge de paix André Corriveau, au Palais de justice de Montmagny, qui a libéré André-Simon Delisle sous promesse

de comparaître à nouveau le lundi suivant au même endroit. Quant aux deux autres, ils furent retenus en prison en attendant leur comparution. Des accusations devaient être portées.

Tél: 246-3790



**GASTON GUIMONT**

Entrepreneur en construction. Vente et pose de déclin d'aluminium, de clin de masonite.

Cap St-Ignace.

Cité Montmagny, Qué.

## MONTMAGNY READY MIX

"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"

—Service  
—Prix  
—Qualité



PLAN NO. 1: 248-0953

ROUTE TRANS-CANADA, MONTMAGNY

PLAN NO. 2: ST. RAPHAEL, BELL, Qué. 243-2102

PLAN NO. 3: VILLE LA POCATIERE, Qué. 856-3409

259-7858  
**LAMONTAGNE REFRIGERATION ENR.**  
319, Boul. Blois Est, Berthier sur-mer.  
Reparation à domicile de toutes marques de réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, cuisinières, laveuses de vaisselles, congélateurs.



**PORT-JOLI AUTO**

Nous sommes reconnus pour la qualité de nos voitures usagées

**PORT-JOLI AUTO**

St-Jean Port-Joli

**598-3366**



# La Régionale Pascal-Taché adopte son budget pour 73-74

par Gilles OUELLET

Le Conseil des commissaires de la Commission régionale Pascal-Taché vient d'adopter le budget de la Régionale pour l'année 1973-74, budget qui représente des dépenses administratives de \$9,660,440, en plus des dépenses d'immobilisations de \$1,069,900, et incluant une répartition provisoire de \$6,005,792.

Pour rencontrer les exi-

gences de ce budget la Régionale recevra du gouvernement provincial la somme de \$3,267,289.; de la Ville de Montmagny suite à l'entente à propos de l'administration du Centre Culturel et Récréatif, la somme de \$10,000.; des Commissions scolaires locales, \$6,005,792, dont 48,63% vient de la Commission scolaire de Montmagny, 21,592% de la Commission scolaire des Trois-Saumons, 18,654% de

la Commission scolaire de La Pocatière et 11,124% de la Commission scolaire de St-Pamphile; venant d'autres Commissions régionales, la Régionale Pascal-Taché recevra \$49,500.; et venant des parents ou d'autres organismes que les gouvernements ou les Commissions scolaires, \$266,205,00 pour un grand total de \$9,660,440.

Comment la Régionale prévoit-elle utiliser cette somme de \$9,660,440.? Chaque item mentionné sera suivi entre parenthèses du pourcentage que représente cette dépense par rapport au budget de \$9,660,440, qui lui vaut 100%.

Seront payés en salaires, \$5,924,070,00 (61,32%); en bénéfices marginaux, \$363,680,00 (3,76%); en frais de voyages, \$65,275,00 (0,68%); pour du perfectionnement, \$55,270,00 (0,57%); en frais de bureau, \$118,250,00 (1,22%); en fournitures et matériel didactique, \$267,216,00 (2,77%); en fournitures et matériel spécialisé, \$328,433,00 (3,40%); en services honoraires et contrats, \$1,238,185,00 (12,82%); au service de la dette, \$730,082,00 (7,56%); une dépense en immobilisations, \$4,000,00 (0,04%); des dépenses de transfert, \$518,141,00 (5,36%); et d'autres dépenses, \$47,838,00 (0,50%).

## Candidat à la présidence du Parti Créditiste

(G.O.)— L'ex-candidat du Parti Créditiste dans Montmagny-L'Islet lors des élec-

tions du 29 octobre, M. Yvon-Charles Roy vient d'annoncer qu'il sera candidat à la présidence de ce parti politique.

L'actuel président jusqu'au congrès du mois de mai prochain, M. Phil Cossette est au nombre de ceux qui ont signé le bulletin de présentation de M. Roy.

M. Yvon-C. Roy a déclaré qu'il voulait mettre en marche une réunification des forces créditistes afin d'être le troisième parti du Québec à être reconnu par la population.

Actuellement, M. André Bergeron, un courtier en assurances, de Québec, est aussi candidat à la présidence du Parti Créditiste.



## SPECIAL 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Sur les Rubans Capitol Pathé

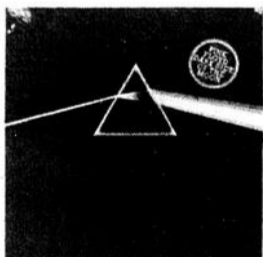
8 Pistes suivant:

Rég: \$7.98

**SPECIAL \$5.98**



Ruban Capitol Pathé 8 pistes. Dick Rivers No. 8x 24 M 68043



Ruban Capitol Pathé 8 pistes. Pink Floyd. No. 8xt-11163.



Ruban Capitol Pathé 8 pistes. No. 8xt-2994



Le Magasin de



Musique Gérard Montminy

132, rue St-Louis, Montmagny 248-2818

**Lettre ouverte**

**L'éveil syndical**

Depuis près de deux ans, notre système s'est vu rongé par des hausses inflationnistes vertigineuses qui, ne cessant d'accroître, accablent notre gouvernement qui de plus en plus demande la collaboration du public depuis trop longtemps délaissé, afin de l'aider à résorber la situation actuelle. Cet appel ne fut vain et porta ses fruits. Ce fut un éveil brutal, qui n'épargna aucune classe de notre société, mais c'est surtout celle des salariés qui en fut comble toujours la plus affectée.

Qu'on se tourne vers les secteurs énergétiques ou d'alimentation, de même que ceux de l'automobile, des loisirs ou du vêtement, on y voit une société de consommation au prise avec un pouvoir d'achat réduit par des conventions collectives, qui assure une garantie de bénéfices à nos employeurs, laissant les groupes de salariés se débattre à travers de trop longues conventions collectives de travail, pendant lesquelles l'impénétrable coût de la vie, frappe sans qu'on puisse vraiment y parer. Et l'on entendra plusieurs employeurs qualifiés d'irréaliste et de ridicule, certaines demandes syndicales visant à garantir à ses membres, une sécurité salariale de même qu'une sécurité d'emploi, afin que tous ces gens puissent bénéficier d'un pouvoir d'achat adéquat, tout en ayant la possibilité d'envisager l'avenir avec un autre sentiment que l'angoisse.

Le travail est déjà entamé dans les centrales syndicales, et s'étend de plus en plus à travers ses membres, qui présentement subissent "un matraquage de la liberté syndicale" qu'on ne peut qualifier que d'une atteinte au droit de l'homme. L'inflation, non plus, n'a pas été mise de côté, et il serait difficile de l'oublier, ne serait-ce qu'un instant. C'est pourquoi la (C.S.D.), de même que plusieurs autres centrales syndicales tendent à diriger leurs actions, vers une regression possible, de

cette infernale machine, en diffusant les informations qui s'y rattachent, afin que chaque salarié puisse prendre conscience de sa précaire situation, et d'établir avec son groupement les actions stratégiques qui s'imposent.

Lorsqu'on regarde autour de nous, on a vite fait de s'apercevoir que l'embrayage de la contre-attaque s'est mis en marche. Les systèmes coopératifs en sont une preuve et cette forte marée ne cesse d'accroître et espère bientôt par les secteurs qu'elles englobent, étendre ses avantages et bénéfices dans tous les coins de notre province et dans chaque foyer. Mais cet éveil, qui a suscité parmi la population le désir de se regrouper afin de ralentir l'élan inflationniste, n'a pas été sans affecté le domaine syndical. Nous n'avons qu'à jeter un regard sur les négociations en impasse qui font la manchette des journaux, pour y découvrir une anomalie persistante, dont les salariés sont conscients et que certains employeurs conservateurs de vieilles politiques d'administration, usent depuis trop longtemps face aux négociations. Il serait temps que ces gens prennent conscience des conflits gratuits, dont sont victimes leurs employés, avec toutes les conséquences qui s'y rattachent.

Vivre, n'est pas un mot sans vibration, et nous l'avons compris depuis fort longtemps. Ce n'est pas non plus une guerre que des négociations, mais plutôt un terrain d'entente afin de promouvoir l'harmonie dans les relations de travail.

Le salarié est un homme au même titre que les autres, et comme les autres, il a droit à une sécurité et à un salaire décent, afin qu'on puisse réhausser en notre société, un équilibre moral trop souvent perturbé.

Syndicat des  
Employés du  
Meuble de  
Montmagny (C.S.D.)  
par: Maurice Boulet,  
Secrétaire.

**LA SOIREE D'OUVERTURE des activités hivernales du Club Auto-Neige de Berthier-sur-Mer aura lieu samedi, le 8 décembre à 8 heures et 30 P.M., à la Salle du Couvent de Berthier. Le club détient un permis de la régie pour cette occasion, et on pourra danser aux sons d'un orchestre.**

**AGE D'OR ST-MATHIEU** — Le Club de l'Age d'Or de St-Mathieu de Montmagny organise pour le dimanche 16 décembre à 1 heure précise, au sous-sol de l'église paroissiale, un grand tournoi de cartes 500. Tous les amateurs de ce jeu récréatif sont cordialement invités; il y aura des trophées et des beaux prix à gagner.



La Chorale «Etoile au Grand Large» présentera un concert de Noël en l'église de L'Islet-sur-Mer, le 16 décembre prochain, à 20 heures. Les billets pourront être obtenus auprès des membres de la Chorale et seront vendus aussi le soir même du concert à la porte de l'Eglise. Un programme sera distribué gratuitement à cette occasion pour souligner d'une façon tangible, cette manifestation des Fêtes de fin d'année.

**SOUPER CANADIEN** — Un souper canadien organisé par les Chevaliers de Colomb de Montmagny, aura lieu le 8 décembre prochain à 18 heures 30, au Centre Sportif le Bûcheron. L'orchestre Messervier fera les frais de la musique.

**VISITE INDUSTRIELLE** — La Chambre de Commerce de Montmagny Inc. organise une visite industrielle chez Gérard Collin Inc. le 12 décembre prochain, à 16 heures. Un souper suivra pour tous les membres de la Chambre. Pour informations, M. Denis Gaudreau à 248-3644 ou M. Georges E. Juneau à 248-0832.

**BAL DE COTON** — Le bal de coton organisé annuellement par les Filles d'Isabelle de Montmagny aura lieu le 9 février prochain, au Centre Sportif Le Bûcheron, sous la présidence d'honneur du député de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée Nationale et de Mme Julien Giasson.

**CAMELOTS** — Votre journal régional, le PEUPLE, COURRIER DE LA COTE DU SUD, est à la recherche de jeunes vendeurs de journaux, camelots, dans toutes les municipalités de la Côte-du-Sud. Les intéressés sont priés de communiquer à: 248-0415.

Il y aura grand tournoi de 500 organisé par la Garde paroissiale de L'Islet-sur-Mer, dimanche le 9 décembre à 13 heures, à la Salle du Collège de L'Islet. Trophées et prix à gagner. Pour inscription ou informations, téléphonez aux numéros: 247-5523 ou 247-5741.

**INVITATION A TOUS!** — Venez vous amuser et vous détendre à «La Boîte à chansons» avec le Choeur Joli-Cap et des artistes de chez-nous. C'est samedi le 15 décembre prochain, à la salle Mgr Sirois de Cap St-Ignace, à 20 hrs 30. Aussi permis de la Régie des Alcools.

**SOUPER ET SOIREE** — Vendredi le 14 décembre, à 6 heures précises, un souper sera offert aux membres de l'Age d'Or St-Mathieu, au Salon du club; ce souper sera suivi d'une soirée canadienne.

# MINUTE!

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage

Prends donc  
une  
bonne  
Player's Filtre

**VOYAGE** — Un voyage est organisé pour le samedi, 9 février 1974 au Forum de Montréal à l'intention de ceux et celles qui aimeraient voir évoluer les Canadiens contre les Rangers de New-York. Les 47 premiers arrivés seront les premiers servis. Pour tout renseignement s'adresser à Michel Gaudreau, 15 rue de la Station à Montmagny, Tél. 248-2094.

**PROJET DE FOYER POUR PERSONNES AGEES A LA POCATIERE** — Retraités et futurs retraités de La Pocatière et ses environs sont invités, vendredi le 7 décembre, à 8 heures au Centre Culturel de La Pocatière, à une soirée d'information sur le projet d'un foyer pour personnes âgées à La Pocatière. Le but de cette réunion est de connaître les besoins des personnes âgées dans le domaine de leur sécurité de vieillesse. Bienvenue à tous.

**TOURNOI DE BASKET DE LA REGIONALE** — C'est samedi le 8 décembre prochain que se déroulera le grand tournoi de basket-ball de la régionale Pascal-Taché, dans les gymnases de la Polyvalente Louis-Jacques Casault à Montmagny. De nombreux athlètes de nos différents milieux scolaires participeront à cette très intéressante compétition sportive, dont la mise au jeu officielle s'effectuera à 14 heures précises.

**FILLES D'ISABELLE.** — L'assemblée mensuelle des membres du Cercle Elise Blouin des Filles d'Isabelle aura lieu lundi le 10 décembre à 8 heures à la Salle de l'Ecole Beaubien. Prière de s'y rendre!

Player's Filtre

Cette semaine dans la région

598-3225

Boutique  
Chaperon Rouge

ST JEAN, PORT-JOLI

**Bonjour! Chez-nous c'est l'endroit où tu trouveras, cadeaux et toilettes pour les fêtes. Cadeaux à toutes!**

# Moins de mises à pied chez Moto-Ski cette année

(J.P.L.) Les mises à pied saisonnières chez Moto-Ski Ltée de La Pocatière pourraient être moins considérables cette année.

Le vice-président à la production, M. Guy Doré, sans préciser le nombre d'employés que la compagnie gardera, a laissé entendre qu'environ 50 travailleurs de plus échapperont à la mise à pied.

Cette amélioration de la situation est due à la fermeture de Jarry Production Ltée de Laval, filiale

de Bombardier.

En fermant Jarry Production, la maison-mère a partagé la production entre ses autres filiales.

Selon M. Doré, cette année Moto-Ski a procuré en période de pointe, jusqu'à 400 emplois.

M. Doré souligne que la nouvelle production due à la fermeture de Jarry Production, assure un travail moins saisonnier.

Dans le but de rendre sa production plus stable, Moto-Ski cherche de nou-

veaux produits. Selon M. Doré, un projet dans ce sens sera annoncé en mai prochain.

## Prier aujourd'hui

Pendant trois ans, le bon pape Jean XII nous a fait réciter pour le Concile une prière qui demandait: "Faites descendre sur l'Eglise une nouvelle Pentecôte".

Nous assistons aujourd'hui à une véritable irruption de l'Esprit-Saint parmi nous. Il fallait voir, les 17-19 Août dernier, cette foule remplir à pleine capacité l'Aréna du Collège Loyola, chanter sa joie et son espérance: un immense "poster" proclamait: "L'Esprit de Jésus est parmi nous".

Le Centre de Fraternité (Maison de Retraites) de La Pocatière vous invite à une fin de semaine de réflexion et de prière vécue, les 14-16 décembre prochain. Il s'agit d'une rencontre pour recevoir certes de l'information, mais aussi pour vivre en plénitude des journées de prière avec le Dieu vivant venant à chacun à travers les personnes et les événements.

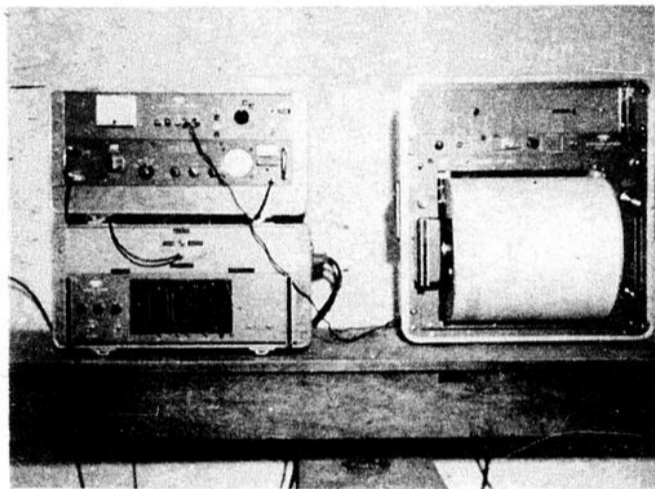
Excellente préparation spirituelle à la Fête de Noël: une expérience de prière personnelle qui s'inspire de la Bible, et s'exprime communautairement— une réflexion sur la présence de l'Esprit-Saint, ses manifestations en notre monde.

Le Père Louis-Marie Parent, o.m.i. animera la fin de semaine. Vous y serez... vendredi soir, le 14 décembre 8 Hres. P.M.

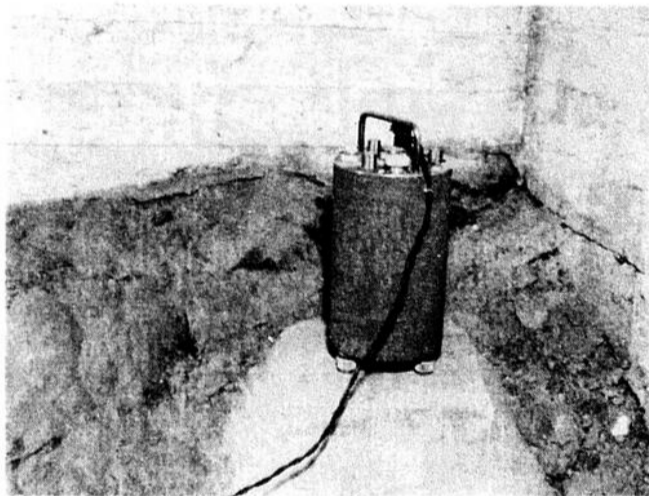
Pour réservations, appelez: 856-2551.

## Remerciements de sympathies

Madame Lionel Gagné et sa famille remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Lionel Gagné, de Montmagny, soit par offrandes de messes, soit par des tributs floraux, soit par des visites au salon mortuaire, soit par leur présence à l'église St-Thomas, lors des funérailles le 10 novembre 1973. A tous, un Cordial Merci!



SEISMOGRAPHE.— Depuis le mois de janvier 1972, un observatoire sismique est installé à La Pocatière. L'équipement de cette station est assez réduit: une radio à ondes courtes, une horloge électronique et l'appareil d'enregistrement. Il y a aussi un appareil très sensible, la sonde, qui est placée sur le roc et qui reçoit les variations du sol. Cet appareil est installé sur le rocher, sous l'I.T.A.. L'observatoire de La Pocatière est une station internationale de premier ordre. (J.P.L.— PEUPLE—COURRIER)



# BIENVENUE

## Danse avec orchestre

Vendredi-Samedi-Dimanche



BAR SALON

Pour tout le mois de Décembre  
l'orchestre:

### LES KORVETTES



MIMI HETU

SPECTACLE DIMANCHE LE, 9 DECEMBRE A 3 HRES. P.M. ET 9 HRES. P.M.

BAR-MAID AVEC  
EXPERIENCE DEMANDE.

# AUBERGE ST-DAMIEN

Rte 279, St-Damien,  
côté Bellechasse **Tél.: 789-2245**

# Tôt ou Tard

VOUS VOULEZ LES VOIR!  
POURQUOI PAS AUJOURD'HUI?

*Les nouvelles 74*

**sond la!**

**VENTE & ECHANGE**

Plus de **23** modèles de roulottes et tentes-roulottes à **L'INTERIEUR**

Pour Décembre nous serons ouvert de 10 hres. A.M. à 6 Hres. P.M. Dimanche fermé.

EXPO-CAMPING  
Dépositaire: Apalache,  
Glendale, Bellevue  
Lionel.




L.G.

Chemin des Poirier,  
Montmagny  
**248-2228**

598-3225

Boutique  
Chaperon Rouge

ST-JEAN-PORT-JOLI



## Bonjour! Pour tes cadeaux des Fêtes, nous te disons: Bienvenue! Cadeaux à tous nos visiteurs!



## Lettre d'avocat

par Me Louis Paquin

### Les successions vacantes

Je vous entretiendrai cette semaine, à l'aide de données émises par le ministère des Finances du Québec, des successions qui ne sont pas recueillies par les héritiers concernés, soit les successions que l'on appelle «successions vacantes».

Vous avez très certainement tous entendu parler, à un moment ou à un autre, d'héritiers qui auraient renoncé à leur part de succession, ou encore à la succession qui leur revenait. Cela peut se produire, par exemple, lorsque les dettes du défunt sont plus élevées que son actif, ou pour d'autres raisons: si tous les héritiers possibles ont renoncé à la succession qui leur était dévolue, le Curateur public doit intervenir...

Supposons le cas d'une personne qui meure sans aucune parenté et qu'elle laisse des biens, sans avoir fait de testament. Le Curateur public doit alors récupérer les biens, payer les créanciers (entièrement, ou proportionnellement, selon les actifs recueillis) et enfin, administrer le solde des biens de cette personne décédée jusqu'au moment où les héritiers se manifestent.

Prenons la situation dans laquelle une personne, à son décès, laisserait des biens à un héritier qu'il serait impossible de localiser, et qui, par le fait même, serait considéré comme absent, au sens de la loi: le Curateur public devrait à nouveau, ici, intervenir, et recueillir cet héritage au nom de cet héritier absent.

QU'ADVIENT-IL ALORS?

En vertu de la «Loi de la Curatelle publique» (une loi votée par le gouvernement québécois) le Curateur public devient administrateur:

- 1) de successions auxquelles les héritiers ont renoncé;
- 2) de successions dont les héritiers sont inconnus ou introuvables, ou ne se présentent pas;
- 3) de la part d'héritage d'un héritier qui est un «absent», c'est-à-dire qui n'a pas été vu à son domicile depuis au moins cinq ans.

#### QUI AVISE LE CURATEUR PUBLIC?

Quand, par exemple, des héritiers décident de renoncer à une succession, l'acte de renonciation est obligatoirement passé devant un notaire. Par la suite, tout intéressé au règlement de cette succession (créancier ou autre) peut soumettre les renonciations au Curateur public, ou encore, par l'intermédiaire de son avocat, demander à la Cour de nommer le Curateur public administrateur de la succession.

De plus, les autorités des centres hospitaliers et les coroners ont l'obligation de communiquer avec le Curateur public lorsqu'ils se trouvent en présence d'une personne décédée à laquelle on ne connaît aucun parent ou héritier.

QUE FAIT LE CURATEUR PUBLIC?

Assisté d'une équipe d'experts, le Curateur public établit le bilan de la succession et voit ensuite à payer les créanciers et à régler la succession. Dans le cas de dettes plus élevées que l'avoir, le Curateur public paie les créanciers en proportion des dettes et des sommes disponibles et en tenant compte des dettes privilégiées. Dans le cas où l'avoir excède les dettes, les héritiers qui ont renoncé à l'héritage ou qui étaient «absents» peuvent toujours faire valoir leur droit à la succession et le Curateur public veille alors à ce que chacun reçoive son dû.

La Curatelle publique est un organisme provincial qui dépend du ministère québécois des Finances.

Louis Paquin, avocat.

*avant de signer*  
**PROTÉGEZ-VOUS**

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

### CENTRE MEDICAL TACHE

Tél: 248-0254

G. Plante M.D. M. A. Moreau M.D.  
G. Normand M.D. R. Fortin

#### Heures de Bureau

Tous les matins de 10.00 Hres. à 12 Hres, sauf le Mercredi.  
Tous les après-midis de 2 à 5 Hres, sauf le Samedi.  
Tous les Soirs de 7 Hres à 9 Hres, sauf le Samedi.  
Le Samedi, de 12.00 à 2 1/2 Hres.  
Tél: 248-0254  
Jours & Nuits  
42, Blvd. Taché Ouest.

## M. Adrien Clavet est élu président du PQ Kamouraska-Témiscouata

(J.P.L.)— L'organisation du Parti Québécois de Kamouraska-Témiscouata, l'exécutif en tête, entend jouer le rôle d'opposition officielle dans le comté d'ici les prochaines élections générales au Québec.

C'est ce qui se dégage d'une réunion des membres qui a eu lieu dimanche à S-Alexandre et au cours de laquelle a été élu le nouvel exécutif du parti.

M. Adrien Clavet, professeur au Cégep de La Pocatière a été élu président. Il succède à M. Albert Boily. M. Gédéon Michaud de Cabano a été élu vice-président, M. Rolland M. Dubé secrétaire et Pierre Matteau, trésorier.

L'exécutif se compose

aussi de cinq conseillers, Mme Céline Corriveau et MM. François Bérubé, Claude Chouinard, Léonard Lévesque et Armand Lachance.

M. Clavet, le nouveau président, estime que le P.Q. dans Kamouraska-Témiscouata devra «être plus politique» et être plus vigilant face aux politiques du député élu le 29 octobre. M. Clavet a aussi encouragé les membres du Parti à s'infiltrer dans le plus de mouvements possibles.

Selon M. Clavet, l'action du PQ doit aussi en être une d'organisation. Le président a fait remarquer qu'il faudra insister sur l'information auprès des non-membres.

Enfin M. Clavet estime

que pour être efficace, la vigilance du P.Q. devra se baser sur un service de documentation qui permettra à l'exécutif de prendre des positions réalistes sur les problèmes du comté.

Lors de cette assemblée générale on remarquait la présence de M. Pierre Fecteau, candidat défait, le Dr Jacques Boulet et le président régional M. Alain Marcoux.

## JEAN PARE

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

rue des Anciens Canadiens St-Jean Port-Joli. Tél: 598-6419.

Vendredi soir seulement, 58 rue de l'Église St-Pamphile. Tél: 356-3188.

**Pourquoi ne pas en profiter**

<b>"POLAROID"</b>	
1 SEUL, MODELE 230 Valeur: \$107.44	<b>\$79.50</b>
1 SEUL, MODELE 320 Valeur: \$ 87.44	<b>\$67.50</b>
1 SEUL, MODELE 330 Valeur: \$107.44	<b>\$79.50</b>

INCLUS DANS CES PRIX, AVEC CHAQUE APPAREIL  
1 FLASH NO. 268, 1 FILM TYPE 108 COULEUR, 8 AMPOULES M3

---

<b>AUSSI LIQUIDER:</b>	
12 albums Polaroid 521 pour 72 PH.	<b>\$4.95 CH</b>
Vous épargnez \$2.00	
24 albums Polaroid 518 pour 30 PH.	<b>\$1.35 CH</b>
Vous épargnez \$0.60	

---

**AUTRES**

1 SEUL, 35 MM. YASCHICA 500E	
Avec lentille F 1.8 Valeur: \$149.50	<b>\$105.00</b>
1 SEUL, 35 MM. YASCHICA MINISTER D	
Avec lentille F 2.8 Valeur: \$139.50	<b>\$94.50</b>
1 SEUL, INSTAMATIC OLYMPUS EEM	<b>\$74.95</b>

---

**EN PLUS DE NOMBREUX AUTRES SPECIAUX PARMIS LESQUELS:**

VISIONNEUSE POUR DIAPOSITIVES PANA VUE II Rég.: \$3.85	<b>\$2.69</b>
FILM G.A.F. COULEUR 126-12 POSES AVEC 3 CUBES ORD. Valeur: \$3.15	<b>\$1.99 CH</b>
FILM G.A.F. COULEUR 126-12 POSES AVEC 3 MAGICUBES Valeur: \$3.75	<b>\$2.69 CH</b>

---

# STUDIO GEORGES DERROY ENR.

Choix complet d'appareils et d'accessoires photographiques

Cap St-Ignace **246-5614**

## Les prêtres de la zone de St-Pamphile veulent de la consultation sur le CLSC de la région

La formation d'un CLSC dans la région de St-Pamphile a amené quelques réactions au cours du mois de novembre. Des questions ont été posées sur l'endroit choisi et même une contestation a commencée à s'organiser.

Les prêtres de la zone à notre réunion du 12 novembre, nous nous sommes interrogés sur ce problème et sur le fait qu'un petit nombre de personnes semble prendre des décisions qui concernent la population alors qu'ils

n'ont reçu pour le faire aucun mandat de la population.

Parmi les objectifs que veut atteindre la loi 65, il est question de soins et de services mieux adaptés aux besoins réels des populations, il est question aussi de participation de la population aux différents niveaux de décision. Toutes les questions qui se posent à propos du CLSC de notre région doivent être regardées en vue du bien de la population, et cette population a droit de partici-

per à la décision par ces délégués. Ce serait d'ailleurs la façon d'éviter de clocher ou d'intérêts personnels.

A cause de cela, nous demandons qu'une consultation soit entreprise dans les plus brefs délais auprès de la population pour mieux connaître ses besoins réels et que cette consultation s'accompagne d'un travail d'animation pour arriver à un choix de délégués qui parleront au nom de la population parcequ'é-

lus par elle.

Une animation qui aboutira à un groupe de délégués pouvant parler au nom de la population et une consultation pour connaître les besoins réels, voilà qui doit passer avant toute autre décision engageant l'avenir du CLSC.

Les prêtres de la zone de St-Pamphile  
Par Antonio Castonguay,  
Curé de St-Omer.

## Le premier budget du CLSC de St-Pamphile est de \$30,592.05

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'administration du CLSC de St-Pamphile a décidé de procéder à l'engagement de personnel supplémentaire dans les postes suivants: un secrétaire et un animateur pour le Centre. L'objectif premier fixé à cet animateur est la mise sur pied en collaboration avec le Conseil d'administration et d'autres organismes sociaux d'un programme d'information et de consultation de la population du facteur concernant l'implantation du CLSC et la loi 65.

Les administrateurs ont accepté un budget de démarrage pour la période du 1er novembre 1973 au 31

mars 1974, pour la somme de \$30,592.05.

Cette somme est nécessaire pour le bon fonctionnement du centre. On a aussi décidé de louer des locaux de la Fabrique de St-Pamphile. Les bureaux temporaires du CLSC seront logés au 2ième étage du presbytère St-Pamphile. L'architecte engagé par la corporation pour la préparation des plans et devis pour la construction du CLSC était présent et il a présenté ses plans pour approbation.

Après étude et discussions et quelques recommandations mineures, les plans ont été acceptés dans leur ensemble.

La direction du CLSC.

### PRET HYPOTHECAIRE NIAGARA

Faites comme de plus en plus de gens: allez chez Niagara pour obtenir un prêt hypothécaire. Nos taux sont très compétitifs, aucune commission, bonus, ou frais cachés à payer.

Veuillez téléphoner au Gérant:

M: Guy Couturier,  
5 est, boul. Taché, Montmagny.  
(248-1375)

# PHARMACIE BERGERON ENR.

93, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

248-0333

A L'OCCASION  
DE NOEL...

Une pharmacie  
qui gagne  
à être  
connue!

OFFRE EXCLUSIVE DE  
**Rexall Rexall Rexall**

CAMERA POLAROID \$ 2<sup>45</sup>  
'Big Shot'

photos couleurs POUR SEULEMENT

PRIX  
DE DETAIL SUGG.  
\$24.95

Avec l'achat de

**SUPER PLENAMINS**

de REXALL

format 365's Au prix suggéré de \$17.50

VALEUR TOTALE  
\$42.45  
POUR  
SEULEMENT

**\$19<sup>95</sup>**  
**SUPER PLENAMINS**



# MAINTENANT OUVERT...

MERCERIE POUR HOMMES

Choix en tout ce qui regarde la mode masculine

Habits-Paletots de toilette et sport-Chemises-Foulards-Gilets-Gants-Souliers-Cravates-Bas-Pantalons etc. ...

## JEAN-YVES NORMAND ENR.

Aux Galeries Montmagny



## Lettre ouverte Au sujet de la clinique médicale de l'Aréna

Suite à un article paru dans l'édition du 28 novembre 1973, concernant la présence des membres de la Brigade Ambulancière St-Jean aux parties de hockey, nous tenons à faire une mise au point.

Sait-on vraiment ce que représente le travail de secouriste? S'est-on déjà posé la question?

On voit des gens qui travaillent bénévolement à la clinique de l'Aréna. Sait-on en quoi consiste leur travail?

Certaines personnes apprécient et reconnaissent le travail que l'on fait. A ces gens, nous leur disons merci de tout coeur.

Mais il reste des personnes qui ignorent en quoi consiste notre travail. C'est la raison pour laquelle nous écrivons cet article, dans le but précis de faire connaître aux gens quel dévouement et parfois même quels efforts cela demande pour être secouriste.

Notre travail est bénévole, ce qui veut donc dire que nous nous sommes portés volontaires pour l'accomplir. D'accord, dirons certains, si nous sommes secouristes, c'est que nous l'avons voulu. Mais il faut reconnaître aussi que si nous le sommes, c'est par amour du métier, même si parfois il devient difficile en certains moments de l'exercer.

Un secouriste doit posséder plusieurs qualités, telles que le sang-froid, la rapidité et l'intelligence dans l'exercice de ses fonctions quand il survient un cas grave et urgent, en ne démontrant jamais un signe de panique.

Nous, qui, après avoir accompli notre métier de tous les jours, comme la plupart d'entre vous, devons en plus, consacrer quelques heures de notre temps libre à administrer les premiers soins à des blessés, et ce, parfois, au détriment de notre famille.

S'est-on déjà demandé en quoi pouvait consister notre journée?

D'abord, le secouriste, comme tout le monde, se lève entre 7 et 8 heures pour se rendre à son travail habituel, que ce soit au bureau ou à l'usine (autant les hommes que les femmes). Après la fermeture des bureaux, soit entre 5 et 6 heures du soir, nous devons alors nous précipiter chez nous pour avaler un souper «à la course» afin d'être à l'heure à notre poste à la clinique de l'Aréna, soit vers 6.00 ou 6.30 hres; car, même si les parties de hockey de la ligue industrielle ou de la ligue Junior B ne commencent qu'à 8 ou 9 heures, il y a, par contre, d'autres parties de hockey qui, elles, débutent à 6.30 hres, soit pour les ligues Midget, Bantam, Juvénile, etc. L'on comprendra facilement que cela exige un effort de notre part pour rester jusqu'à la fin de toutes les parties de hockey cédulées dans la journée, quand le tout se termine vers minuit, et que le secouriste, comme vous, a également fait sa journée de travail.

Il faut reconnaître que nous avons, nous aussi, notre famille et nos responsabilités. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, nous pratiquons souvent notre métier au détriment de notre famille.

Il faudra comprendre alors que le secouriste désire parfois consacrer une soirée de temps à autre à son épouse (ou à son mari) et à ses enfants. C'est à ce moment que peuvent survenir quelques difficultés. Le travail étant bénévole, nous ne pouvons forcer des secouristes à venir travailler à la clinique. Il peut alors survenir une soirée de temps à autre où il n'y a personne à la clinique, les autres secouristes étant engagés ailleurs et ne pouvant se libérer.

A-t-on déjà douté qu'une soirée passée à la clinique de l'Aréna peut s'avérer une soirée extrêmement épuisante, surtout quand il ne cesse de survenir des accidents de toute sorte, tels que coupures, commotions cérébrales, déchirures de ligaments, contusions, dislocations, fractures et parfois même des transferts à la clinique externe de l'Hôtel-Dieu que l'on doit, dans quelques cas, effectuer nous-mêmes.

Nous sommes souvent sur une tension constante lors du déroulement d'une partie de hockey, surtout quand nous constatons que la rudesse et la brutalité sont imprégnées dans la partie. Nous savons qu'il peut survenir alors un accident grave qui peut aller jusqu'à défigurer un joueur ou lui laisser des marques jusqu'à la fin de ses jours. On ne peut s'imaginer tous les genres de blessures que peuvent subir des joueurs de hockey.

C'est notre travail à nous de leur administrer les soins nécessaires à leur état. Cela exige une attention constante de la part du secouriste et l'expérience dans l'administration des dits soins.

Voilà un peu en quoi consiste notre travail, nous, secouristes, qui sommes des gens comme vous, avec leur famille, leurs responsabilités et leurs obligations.

Etant moi-même membre de la Division féminine, toujours prête à consacrer de mon temps au service de mes semblables, j'ai éprouvé un certain chagrin en lisant cet article (édition du 28 novembre 1973) puisque je connais peut-être plus que vous tous, le travail qui se fait à la clinique de l'Aréna.

Mme Diane Marois,  
Brigade Ambulancière St-Jean,  
Division Montmagny.



Mme Gil de Cardaillac était au nombre des personnes qui ont exposé des oeuvres en fin de semaine dernière lors de l'ouverture de la Galerie d'art au Manoir Couillard-Dupuis. Mme de Cardaillac, aquarelliste-peintre, était d'ailleurs présente lors du vernissage jeudi. (G.O.— PEUPLE—COURRIER)



M. Yvon Leclerc, secrétaire du ministre des Affaires culturelles, Mme Louise Gingras, attaché de presse du ministre, Mme Laurette Guimond-Normand, et M. Jean-Jacques Humbert-Droz, président de Populart Inc. lors de l'ouverture de la Galerie d'art. (G.O.— PEUPLE—COURRIER)

## Ouverture de la Galerie d'Art à Montmagny

(G.O.)— L'ouverture officielle de la Galerie d'Art organisée par Populart Inc. dans le Manoir Couillard-Dupuis s'est déroulée vers 19 heures jeudi en présence de plusieurs personnalités.

Le Maire, le Dr Cajetan Gauthier, quelques échevins, les dirigeants du nouveau groupe qu'est Populart Inc., le secrétaire du ministre des

Affaires culturelles, M. Yvon Leclerc, et plusieurs artistes et artisans de la Côte-du-Sud étaient sur les lieux.

M. Gauthier s'est réjoui de cette initiative des artistes et artisans qui se sont regroupés pour utiliser le Manoir Couillard-Dupuis.

De son côté, M. Yvon Leclerc a félicité les respon-

sables de Populart Inc. et leur a souhaité beaucoup de succès. Par ailleurs, M. Leclerc a révélé être le porteur d'une lettre signée par le

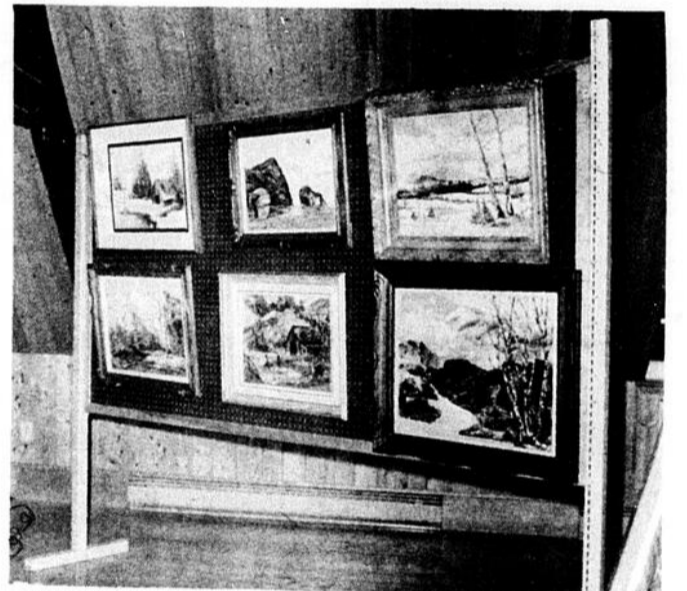
nouveau ministre, M. Denis Hardy, lettre adressée à M. et Mme Maurice Marquis. A ces magnymontois qui ont su conserver une partie de notre patrimoine culturel, le

ministre écrit qu'ils méritent l'admiration de toute la collectivité québécoise.

Des centaines de personnes ont visité l'exposition au cours de la fin de semaine. Des oeuvres qu'une vingtaine de cercles de Fermières, et d'une quarantaine d'artistes et d'artisans de la région garnissaient les deux étages du Manoir.



Ces émaux sur cuivre de couleurs éblouissantes sont l'oeuvre de Mme Margot Normand, de Montmagny. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)



Le talent de Mme Yvonne Boulay comme peintre de la nature n'est plus à discuter. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)



Riches de formes et de poésie sont ces paysannes sculptées dans le bois par Suzanne Paradis. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)



Des pièces originales créées par des artisanes de Montmagny et d'ailleurs. (C.M.— PEUPLE—COURRIER)

598.3225  
Boutique  
Chaperon Rouge  
ST JEAN PORT-JOLI



**Bonjour! Pour tes toilettes des Fêtes,  
viens nous voir! Pour tes vêtements  
sport aussi! Joyeuses Fêtes!**



**PRESENTATION DES DUCHESSES DU CARNAVAL DE ST-FRANCOIS.**— Pour marquer l'ouverture du Carnaval 1973-74 de St-François de Montmagny, une soirée de présentation des duchesses avait lieu samedi dernier, au Centre des Loisirs de l'endroit. Assises, sur la photo, elles sont dans l'ordre habituel Lisette 1ère, Thérèse 1ère et Réjeanne 1ère, accompagnées de sa Majesté de l'an passé, Diane Blais qui se voit enlever avec regret son apanage de Reine par sa dame de compagnie. Les duchesses sont habillées gratuitement par les Loisirs de St-François. Chacun des mannequins debout derrière elle, exhibe un modèle des costumes qu'elles porteront lors des différentes activités du Carnaval. L'ARRIVEE DU BONHOMME se fera samedi prochain le 8 décembre, à l'occasion de la soirée de couronnement de la duchesse Lisette 1ère, au Centre des Loisirs. (C.M.—PEUPLE—COURRIER)

### Visite industrielle

Avis à tous les membres de la Chambre de Commerce de Montmagny Inc., une visite industrielle est organisée chez Gérard Collin Inc., mercredi le 12 Décembre 1973 à 4 Hrs. P.M.

C'est une activité de votre Chambre, afin de mieux faire connaître les produits manufacturés par nos industries locales. SOUPER DES MEMBRES ACCOMPAGNES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTMAGNY INC. A la suite de la visite industrielle un souper pour les membres accompagnés est organisé au Restaurant Brasserie du Centre Civique, mercredi

12 Décembre 1973 à 6 Hrs. P.M. Un prix de présence sera tiré à cette occasion. C'est un rendez-vous. Un endroit sera réservé. Souper à prix populaire. Bienvenue à tous! Pour renseignement: M. Denis Gaudreau: 248-3644 M. Georges Juneau 248-0832



**Germain Simoneau**

**Assureur-vie**

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

15 Nord, du Bassin, Montmagny (Québec)  
TELEPHONE: BUR. (418) 837-2421 RES. (418) 248-2802

### Comité Populaire

## "Des réalisations et aussi des échecs"

(J.P.L.) Le Comité Populaire, grâce au travailleur permanent fourni par le projet "La Ruche" a à son crédit quelques réalisations. Cependant, il faut constater certains échecs.

Dans son rapport final, le permanent, M. Jean-Paul Ouellet dresse un inventaire des actions entreprises par le Comité Populaire.

Cette action a porté sur l'élection de deux usagers sur le Conseil d'administration de l'hôpital, le Code-à-Phone, la Télévision communautaire, la protection du consommateur, les affaires municipales, le logement, les 40 heures etc...

A travers ces projets, le Comité populaire cherchait à réaliser ses objectifs: organiser les non-organisés, fai-

re en sorte que les gens prennent en main leurs affaires et faire en sorte qu'ils aient leur mot à dire dans l'évolution de la communauté. Cependant, les objectifs ont été plus ou moins atteints.

Pour le permanent M. Ouellet, le Comité Populaire a du faire face à certaines difficultés, par exemple, la mauvaise perception de l'organisme par "une partie de population et par l'élite locale.

M. Ouellet souligne aussi la force de la classedominante, ce qui a comme conséquence, "que la majorité silencieuse ou bien n'ose pas s'élever contre les dirigeants ou bien se sent impuissants à changer quel-

que chose. Le permanent souligne aussi l'absence de participation des "gens ordinaires", et la faiblesse de la conscience collective.

En conclusion, M. Ouellet fait deux suggestions: D'abord, il faudrait à l'avenir entreprendre des actions les plus concrètes possibles.

Les idéologies, c'est toujours bon pour les intellectuels, et non pour la population. Ça accroche les premiers, mais ça met les deuxièmes sur un réflexe de défense. Ma deuxième suggestion est d'accrocher notre action sur la télévision communautaire en la popularisant, c'est-à-dire en faisant en sorte que le plus de gens possible y prennent la parole. La Télévision communautaire peut devenir un excellent moyen d'animation du milieu."

## Sachez donc ce qu'il en coûte pour rénover! Demandez nos prix!

Distributeur exclusif de matériaux rustiques

Tel que poutre de cèdre rustique de différentes teintes, escalier de style espagnol ou rustique sur commande.

aussi spécialiste de fermes de toits préfabriqués.

Economje — Résistance — Livraison rapide



Les **Cuisines Canadiennes enr.**

ROLLAND Mathurin, P.op.  
Spécialités: Armoires de cuisine  
4 e rue, Montmagny.  
Tél: 248-3863

Pour estimation gratuite consultez-nous!

Voyez une cuisine possédant toutes les qualités et les commodités que vous avez toujours désirées. Visitez notre salle de montre.

## Garage J.P. Simard

St-François, Montmagny. Tél: 259-7756. Tél: 248-3635.

DES MOTEURS DE MOTONEIGES COMME ON N'EN FAISAIT PAS ENCORE!

**skiroule**

Coleman



vous invite



Spécial novembre

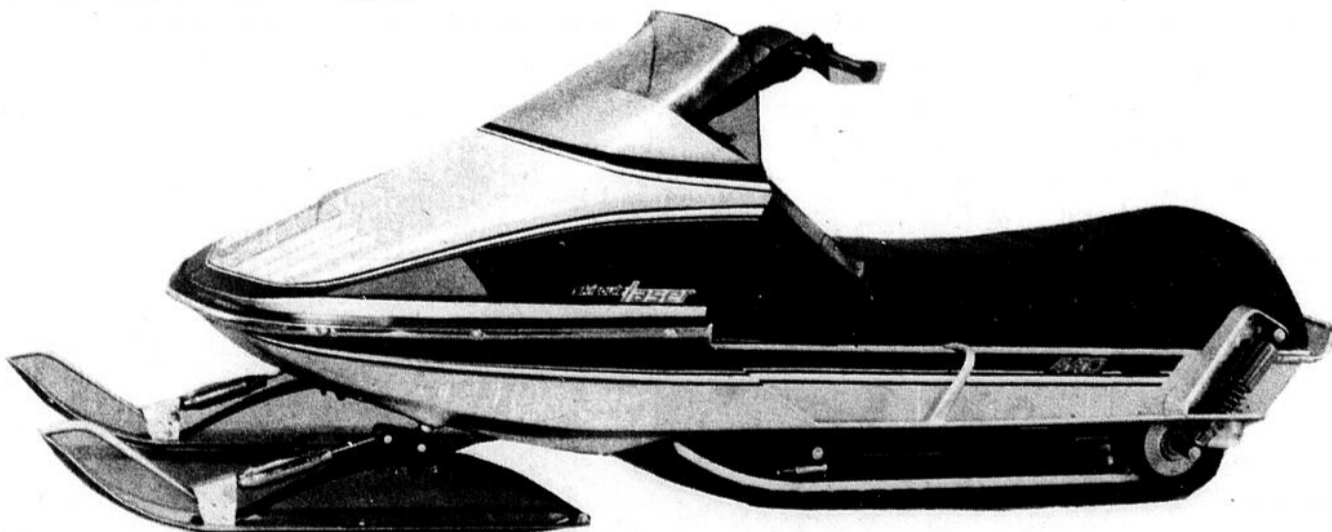
SUR L'ACHAT, D'UNE MOTO — NEIGE OBTENEZ

**20%**

SUR VETEMENTS DE NEIGE SKIROULE

La motoneige conçue pour....

**DOMINER**



**Notre engagement... Sûreté et rendement**

## Les élèves de l'école Beaubien font un tour de ville en guise d'introduction à l'étude de leur milieu

Le 15 novembre, nous partons de l'École Beaubien, en autobus scolaire. Un guide, M. Léopold Côté, ainsi que Soeur Hélène Massé, directrice-adjointe et nos profes-

seurs nous accompagnent pour cette visite.

Pour commencer, nous allons près de la Pointe-à-la-Caille, qui est le berceau de

Montmagny. Cette rivière prend sa source dans les bois de Berthier.

Le premier colon, Guillaume Fournier, visita cette région en 1646 et s'y établit

définitivement 24 ans plus tard. D'autres colons le suivirent, entre autre Noël Morin qui donna le premier prêtre à la colonie. Il s'appe-

lait Germain Morin. Il célébra la première messe au mois D'août 1678. Vingt personnes y assistèrent. Une marée d'automne rongea le sol, ce qui les obligea en 1771 à construire l'église où elle est située actuellement.

Nous nous dirigeons vers St-Thomas, ensuite à St-Mathieu. Notre guide, nous énumère les principales industries, ce qu'on y fabrique et le nombre approximatif d'employés.

Tout au long de notre parcours, notre guide nous fait remarquer les écoles, les églises, les ponts et donne une note historique à chaque

endroit.

M. Côté nous a renseigné sur plusieurs sites importants: le Manoir Couillard-Dupuis, le Manoir des Erables, les chutes et les quais. Il ne passa pas sous silence le Foyer de l'Enfance et la Polyvalente.

Nous revenons à l'école tout heureux de ce petit voyage, qui nous servira de documentation afin de nous aider à couvrir notre programme de Sciences Humaines.

Les élèves de 4e F.,  
4e C., 4e N.  
Ecole Beaubien.

### Lettre ouverte... Réponse à Mme Laurette Cloutier, à propos de "L'Âme"

Avec l'intérêt j'ai lu vos commentaires dans le Journal du 28 novembre à propos de ma lettre ouverte concernant l'âme. J'apprécie votre intérêt dans le sujet. D'abord, je veux citer vos paroles d'ouverture concernant ma lettre: "Vous dites que l'âme n'est pas immortelle. Et bien moi, je pense que vous êtes dans l'erreur" etc.

En répondant à cette lettre, je veux discuter les textes bibliques que vous avez cités dans votre lettre, savoir 1 Luc 16: 19-25; 2 Jean 11: 17-27; et 3 Luc 23: 42-43.

1. Le premier texte dans Luc 16: 19-25, BIBLE JERUSALEM, à propos de l'homme riche et Lazare, NE FAIT AUCUNE MENTION DE L'ÂME. (J'invite tous les lecteurs de ce journal de lire de leurs propres Bibles tous les textes cités dans cette lettre) Le fait que c'est UNE PARABOLE, nous montre que ça n'était pas littéral, pas plus que la parabole des "brebis et des boucs".

Par cette parabole, Jésus n'enseignait pas qu'il existe "deux types d'existences après la mort" une "malheureuse" et l'autre avec une "récompense". Dans la parabole, le riche représentait la classe des chefs religieux qui rejetèrent Jésus et plus tard le firent mourir. Lazare figurait les gens du Peuple qui acceptèrent le Fils de Dieu. La Bible révèle que la mort est parfois le symbole d'un profond changement se produisant dans la vie ou la ligne de conduite d'une personne. Lisez ROMAINS 6: 11-13 qui dit, "Et vous de même, regardez-vous comme MORT AU PECHE et VIVANTS POUR DIEU dans le Christ Jésus. Offrez-vous à Dieu COMME des vivants REVENUS DE LA MORT". Voilà, la Bible parlait du monde qui sont "revenus de la mort" spirituellement, ces Romains à qui s'adressait l'Apôtre Paul dans ces versets.

Un décès ou changement de condition se produisit lorsque Jésus nourrit spirituellement les membres de la classe de Lazare, qui se concilièrent la faveur du Grand Abraham, Dieu lui-même. En même temps, la classe de la fausse religion "moururent" pour ce qui était de posséder la faveur divine. Étant rejetés, ils étaient tourmentés à partir de la Pentecôte, lorsque les disciples du Christ se mirent

à démasquer énergiquement leurs oeuvres ciniques — ACTES 7: 51-57. Donc, cette parabole n'enseigne pas l'immortalité de l'âme, ni rien d'autre à propos de l'âme.

2. Référant maintenant, à JEAN 11: 17-27, ici nous voyons que c'est la résurrection d'un ami de Jésus, nommé Lazare. Encore une fois, l'ÂME N'EST PAS MENTIONNÉE dans ces versets. Plutôt, ces textes parlent de la résurrection de Lazare qui était mort depuis quatre jours. Le fait que Lazare était un ami de Jésus révèle qu'il avait eu la faveur de Dieu. Ainsi, je veux vous poser quelques questions: L'âme de Lazare, était-elle rendue au ciel après sa mort? Si oui, est-ce que Jésus l'avait fait descendre d'un lieu glorieux pour vivre encore sur la terre parmi cette génération méchante? Si oui, Jésus, l'avait-il fait une faveur en l'ôtant d'un état sans problème?

Autrement dit, si l'âme est immortelle, ou se trouvait l'âme de Lazare APRES sa mort et AVANT sa résurrection par Jésus?

Le roi David mourait fidèle à Dieu aussi. Allait-il au ciel à sa mort? Pierre répond à cette question, DES CENTAINES D'ANNEES après que David était mort, en disant, et notez bien, "DAVID, LUI, N'EST PAS MONTÉ AUX CIEUX". ACTES 2: 32 Bible Jérusalem. Non, David n'était pas au ciel, ni aucun autre qui mourrait avant le temps de Jésus. Jésus le confirme, en disant avec exactitude dans JEAN 3: 13 "NUL N'EST MONTE AU CIEL hormis celui (Jésus lui-même) qui est descendu du ciel." — Bible Jérusalem.

En fait, des dizaines d'années après la mort de Jésus, il y avait du monde qui enseignait que la résurrection "a déjà eu lieu". La Bible disait de ces gens

qu'"ILS SE SONT ECARTÉS LOIN DE LA VERITE, EN PRETENDANT QUE LA RESURRECTION A DEJA EU LIEU, RENVERSANT AINSI LA FOI DE PLUSIEURS." — 1 Timothée 2: 16 — 18 Bible Jérusalem. Donc, plus que 30 ans après la mort de Jésus, LA RESURRECTION N'AVAIT PAS ENCORE COMMENCÉE!

3. La dernière citation que vous avez faite était de LUC 23: 42, 43. Ici, il faut que je dise encore qu'IL Y A AUCUNE MENTION DE L'ÂME! C'est à propos de la conversation entre Jésus et le malfaiteur à côté de lui. Ici Jésus confirmait que le malfaiteur repentant sera, PAS AU CIEL, mais plutôt, "DANS LE PARADIS". Ca est possible, mais pas à cause d'une âme immortelle, mais plutôt à cause de la RESURRECTION de la mort, comme la Bible enseigne ailleurs.

Je veux, aussi, accentuer un fait très important. Savez-vous que le mot IMMORTALITE N'apparaît que TROIS FOIS dans la Bible, toute entière? Vérifiez ces trois écritures et voyez comment l'IMMORTALITE N'EST PAS ASSOCIEE A L'ÂME! (ces trois textes sont 1) CORINTHIENS 15: 53, 54 et 1 THIMOTHEE 6: 16). Encore, l'âme n'y est pas même mentionnée.

En revanche, la Bible dit spécifiquement que L'ÂME MEURT. La Bible de Jérusalem ne laisse aucun doute à propos de ça: Considérez, s'il vous plaît, ce qui suit: PSAUME 78: 50—"IL N'EXEMPTA LEUR ÂME DE LA MORT". PSAUME 33: 19—"La mort peut affecter l'âme." PSAUME 22-21—"DELIVRE DE L'EPEE MON ÂME". JOSUE 11-11—"Les AMES étaient TUER par L'EPEE" 1 CORINTHIENS 15: 45—

Adam lui-même ÉTAIT une ÂME (au lieu d'en avoir une).

MATHIEU 26-38—Jésus dit "mon ÂME est triste à en mourir (et Jésus était un homme PARFAIT). JACQUES 5: 20—"La mort peut prendre L'ÂME". PSAUME 49: 16—"L'âme n'est pas exempt de la mort".

PSAUME 89: 49—"qui peut arrêter l'âme de mourir". JOB 33: 28—"Il a EXEMPTÉ MON ÂME DE PASSER PAR LA FOSSE". La parole de Dieu ne se contredit pas. Selon elle, L'ÂME N'EST PAS IMMORTELE; L'ÂME MEURT!

Ca me faisait plaisir, Mme. Cloutier, de répondre à votre lettre par les Saints Ecritures et de constater que vous avez un intérêt à la Bible. Vous, les lecteurs, lisez soigneusement tous les écritures cités ici afin que vos croyances sont basées solidement sur la Sainte-Bible.

William Schneider,  
276, Rue St-Ignace,  
Montmagny, P.Q.  
248-2284.

### DOLAN ET BOUTIN

Paul Dolan Notaires Pierre Boutin  
B.A., LL. B. B.A., LL. L.

78, Ave de la Gare Montmagny. Tél: 248-1115  
C.P. G5V259



Jeanne L. Boulanger C. D'A. ASS.

COURTIER D'ASSURANCES GENERALES  
Vie- Feu- Vol- Accident.  
Responsabilité Auto

211 rue du Manoir, Montmagny, Qué. Tél: Bur: 248-0226

Son  
Lumière  
**Gou-Bec**

Pour information:  
**248-5866**

NOUVEAU! UN PRODUIT DIVERTISSANT

### Le Sapintille

Fabriqué ici même à Montmagny par: **Gou-Bec**

Collectez votre arbre de Noël et les lumières suivront joyeusement la musique. Son opération est facile et sa fabrication est robuste. Pour embellir le temps des fêtes rien ne le vaut au bas prix de:

**\$14.95**

### OUVERTURE OFFICIELLE

D'un nouvel atelier d'ajustage mécanique, en automobile et camion, à Berthier-sur-Mer.

### Spécialité de Moteurs de Berthier inc.

Propriétaires: M. André Lévesque et Yvon Gamache.

SPECIALISTES EN RECONDITIONNEMENT DE MOTEURS

Têtes refaites à neuf  
Sièges refacés  
Planage de Têtes  
Reperçage de Moteurs  
Installation de Sleeves  
Ajustement de Pin de Piston  
Installation de Guides  
de Valves et Siège de Valves.

La seule entreprise du genre entre Lévis et Rivière du Loup, sur la Rive-Sud.

Réparation de tous genres de moteur (à gaz et diesel) autos, camions et tracteurs de ferme etc.

De la machinerie des plus perfectionnées et des experts pour effectuer un travail garanti.

Un atelier tout désigné pour un meilleur rendement de votre moteur.

Berthier-sur-Mer, Co. Montmagny. Résidence: 259-7521; Atelier: 259-7131  
Résidence: 259-7581.

Tél: 246-5982

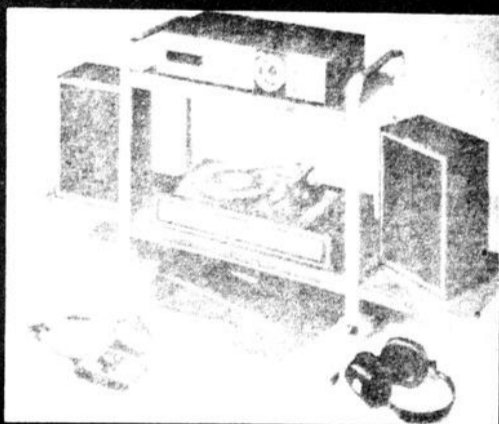
### Guy Mercier

—Assurances—Générales—  
—Représentant—



—Le Club Automobile du Québec et le Groupe La Laurentienne.

Cap St-Ignace (Station),  
Cté Montmagny, P.Q.



## ELECTROPHONIC

Grand spécial \$169.95 Tel qu'annoncé à la télévision!

Ensemble comprenant:  
1—Radio AM / FM stéréo  
1—Lecteur à cartouches, 8 pistes.  
2—Haut Parleurs.

1—Table tournante avec cache poussière.  
1—Paire d'écouteurs  
1—Disque — 1 cartouche  
1—Base roulante.

ABC Electronics Enr.

117, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

248-1267



M. Marius Cantin, 1er éleveur du Club Holstein à l'Expo de Montmagny en 1973, reçoit son trophée de M. Lauréat Caron, président-proprétaire de l'Abattoir de Montmagny Inc. et commanditaire.



M. Sylva Morin, agent des produits Laval et commanditaire, remet à M. et Mme Alfred Boulet le trophée pour le meilleur B.C.A. du troupeau (152% pour le lait et 167% pour le gras).

## Trophées aux éleveurs du Club Holstein de Montmagny-L'Islet, Kamouraska



M. Antonio Deschênes, gérant général de la Coopérative de la Côte-du-Sud, commanditaire, remet un trophée à M. Grégoire Boulet de St-François, gagnant de la classe 4 ans avec Des Frères Commune (18,4931 et 794 g. B.C.A. 171-201%).

(C.M.) Lors de la soirée récréative annuelle du Club Holstein de Montmagny-L'Islet-Kamouraska, dont le président est M. Marius Cantin, de Montmagny, on a remis des trophées aux éleveurs de cette race qui se sont le mieux classés dans les différentes catégories aux expositions.

La direction du Club s'est dite enchantée de la nombreuse participation des membres à cette soirée; elle les remercie de leur encouragement et compte bien les revoir l'an prochain.



M. Marc Richard de la Meunerie Richard de St-Pascal, commanditaire, présente un trophée à M. Lucien Michaud, de St-Philippe de Néri, gagnant de la classe 3 ans avec Val Brillant Réflexion Jenny (22,1211. et 789 g. B.C.A. 207-202%).



M. André Dutil, représentant des Engrais Chimiques Lévis Ltée, commanditaire, remet leur trophée à M. et Mme Jean-Guy Michaud, de St-Philippe de Néri, gagnants de la classe 2 ans avec Val d'Espoir Rockman Saphie (16,9611. et 588 g. 182%-172%).



M. Benoît Giard, de la Meunerie L'Islet, commanditaire, remet un trophée à M. et Mme Alfred Boulet de St-François, gagnants de la classe 5 ans et plus avec Monte Cristo Zora (21,3911. et 729 g. B.C.A. 190-177%).

## Egoïsme: Désintégration individuelle et collective

Aujourd'hui, on a remplacé le signe de croix par le signe de piastre. Les hommes ont délaissé le Créateur pour adorer le VEAU D'OR, l'argent. L'économie est un bien en tant que tel, mais dans notre mentalité actuelle, toute cette richesse n'est que pure aliénation. Les humains, pour s'enrichir sont prêts à tout: observez les carnages quotidiens causés par la soif de richesses matérielles: haines, querelles, dépressions, meurtres, guerres, pollution... Que de sacrifices pour un bien éphémère: amis, environnement, paix. Les peuples se déchirent pour cette cause.

Un monde basé sur les valeurs matérielles est d'essence suicidaire. Les individus ou les groupes veulent acquérir le plus de richesses possible tout en oubliant les valeurs profondes durables. S'établit alors la loi de la jungle. Les pays riches exploitent les pays pauvres sous le couvert de l'aide au Tiers-Monde. Nous gaspillons, dans un système économique basé sur la surconsommation pendant que les 2-3 des hommes vivent dans la misère sordide.

Pour nous, les nantis, tout va comme dans le meilleur des mondes. Chacun pense à sa profession, sa maison, son salaire, ses vacances, ses congés, ses sorties. Pendant, que nous nous défions à manger et à boire, des millions d'hommes crèvent de faim et de soif; pour eux, pas question de vacances, de profession, de sorties, de soins médicaux. Nos animaux domestiques sont dor-

lotés comparativement à ces hommes... Et que dire de leurs enfants, pour qui l'espérance de vie est un coup de dé?

Dans les pays riches, les hommes sont à ce point insensibles qu'ils se détruisent eux-mêmes pour le dieu-progrès: destruction de la personne humaine par le tabac, les drogues, l'alcool, la pollution, le bruit... Nous sommes aussi impitoyables envers nous-mêmes qu'envers les miséreux.

### QUE FAIRE?

La traversée de nos problèmes individuels et collectifs pourrait nous amener à un sens altruiste. La révolution mondiale commence par la révolution individuelle de mentalité.

Il faut bouleverser le monde avant que le monde nous bouleverse. OXFAM est un premier moyen de sortir de la prison de l'égoïsme collectif. Il nous montre que nous ne sommes pas seuls sur cette terre, mais que nos frères y vivent aussi. Il nous fait prendre conscience que de l'avenir des autres dépend le nôtre.

Ceux qui veulent nous aider humainement ou financièrement, communiquez avec nous. L'argent réuni de trois ou quatre de vous peut sauver une vie. Qui ne donnerait pas quelques centaines de dollars pour prolonger sa propre vie?

Les Volontaires OXFAM de Montmagny. Don et information: OXFAM—QUEBEC, C.P. 271, A-S Alain Bernier, Tél: 248-3689.

Station de Gas indépendants

**Service Fafard**

ROGER FAFARD, prop

Pionnier des GAZ A BAS PRIX

Route Trans-Canada Ouest

Service de 24 heures

MONTMAGNY

**NOTAIRE**

**Me Gaston Lemieux**

CONSEILLER JURIDIQUE

192, Ave de la Gare, Montmagny, 248-1202

38, 5 e Ave L'Islet 247-5329

les mardis et samedis.

tél. Bur.: 248-1358 tél. Rés.: 248-2545

**A. & A. Coulombe Enr.**

ENTREPRENEUR Excavation  
Dynamitage  
Terrassement

Concessionnaire John-Deere

R. R. No. 1. Montmagny, P.O.

*Ne vous laissez plus distraire par la médiocrité!*

Choisissez les télévisions couleurs les plus perfectionnées

au monde: "ELECTROHOME" synonyme d'excellence

Distribué par: **ABC Electronics Enr.** 117, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny **248-1267**

# La ruée vers l'or noir

L'or noir n'a jamais si bien porté son nom. Et le consommateur, comme c'est l'habitude, doit et devra payer (ce n'est pas fini!) la note du "jeu économique" des multinationales ou encore des "cache-cache" diplomatiques (Arabie-U.S.A.) qui occasionnent cette montée des prix que nous subissons.

## LE PROBLEME CANADIEN

Pourtant, le Canada produit assez de pétrole pour se suffire à lui-même. Il peut même se permettre d'en exporter. Pourquoi alors doit-on subir les secousses du marché international occasionné par le conflit du

Moyen-Orient (on sait que, par mesure de représailles contre les Etats-Unis qui ont pris parti pour Israël dans le conflit, l'Arabie a réduit considérablement sa production, ce qui a causé une montée vertigineuse des prix)? Pourquoi aussi parle-t-on de pénurie? Seroit-elle inexistante comme le dit si énergiquement M. Caouette? Certes, la production pétrolière albertaine est plus que suffisante pour combler les exigences du marché canadien. Le vrai problème réside dans la distribution de ce pétrole.

## LA LIGNE "BORDEN"

Jusqu'à date, sur le plan de

consommation du pétrole, et pour des raisons strictement économiques, le pays était divisé en deux parties par la ligne "Borden" frontière imaginaire tracée entre le Québec et l'Ontario (Outaouais). A l'Ouest de cette ligne, on consommait le pétrole albertain, le surplus étant acheminé aux Etats-Unis. A l'Est, le pétrole importé, coûtant moins cher une fois rendu à Montréal via Portland que le pétrole de l'Ouest, remplaçait ce dernier. Cette politique permettait d'assurer un prix pratiquement uniforme pour toutes les provinces canadiennes. Elle permettait, en plus, au gouvernement fédéral de concentrer l'industrie pétrochimique en Ontario (Sarnia et d'éviter le développement d'une pétrochimie québécoise parallèle dont la concurrence eut été malsaine pour la première (si on se place dans l'optique du gouvernement fédéral, cette façon de voir reste logique). Le fédéralisme s'avérait donc encore une fois rentable... pour l'Ontario.

Le pétrole de l'Ouest peut donc difficilement être transporté chez nous, à l'heure actuelle, puisque les moyens de transport (pour le pétrole) sont rares. A court terme, le problème reste entier et loin d'être réglé (un pipe-line Sarnia-Montréal ne serait pas prêt avant deux ans). Mais, laissons plutôt nos gouvernants le régler.

Le vrai problème, à moyen et à long terme, réside dans l'élaboration d'une politique énergétique, en matière de produits pétroliers, pour le Québec. Il ne faudrait surtout pas que la crise actuelle nous rende aveugles et nous fasse tout accepter du gouvernement fédéral, car, il peut très bien s'en servir pour s'imposer dans ce domaine. De toute façon, pour lui, c'est l'occasion rêvée.

## L'HEURE DU CHOIX.

Puisque la crise actuelle ne peut se régler que par des moyens temporaires, l'heure du choix a donc sonné pour le Québec s'il veut prévenir

toute pénurie éventuelle et s'assurer une présence dans le domaine pétrochimique. Plusieurs possibilités s'offrent à lui.

Ainsi, l'Arabie lui a offert des investissements de l'ordre de 300 millions (ou 49% des actions d'une société financée à 51% par le Québec-SOQUIP) pour implanter un complexe pétrolier chez nous. Les raisons de l'Arabie sont peut-être politiques. Peu nous importe. De plus, cette nation veut éviter la présence d'intermédiaires (Shell, B.P. etc) et transiger directement de gouvernement à gouvernement, ce qui diminue l'emprise des multinationales.

Economiquement, cette solution pourrait être rentable (dans l'optique des Québécois, non du gouvernement fédéral). De toute façon, elle mérite un examen.

Une deuxième possibilité aussi est à envisager: l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabaska. Le Québec pourrait peut-être, à plus ou moins long terme, faire une bonne affaire en donnant suite à l'invitation de l'Alberta. Les conséquences sur le développement de

notre industrie pétrochimique restent quand même pour le moment encore difficile à évaluer, mais des études pourraient certainement être réalisées dans un bref délai. De toute façon, le silence de notre ministre de l'Energie (M. Massé, vous connaissez?) pèse lourd en ce moment.

Une troisième façon de régler le problème pour notre gouvernement serait justement de ne pas le régler (c'est peut-être ce que M. Massé a entrepris de faire). Le gouvernement fédéral, lui, saura le faire. La situation actuelle aidant il en profitera pour briser la ligne "Borden" en se donnant comme prétexte qu'il veut prévenir toute crise future. Il construira alors le pipe-line Sarnia-Montréal et le pétrole de l'Ouest nous arrivera ici raffiné, prêt à être consommé. L'industrie pétrochimique Ontarienne doublera ainsi son volume pendant que les espoirs Québécois de

développer ce secteur s'estomperont à tout jamais. L'unité Canadienne sera réalisée, les choses entreront dans l'ordre (fédéral) mais à quel prix pour l'Est du pays! Notre pouvoir d'auto-détermination en aura pris pour son rhume.

A ce moment, nous pourrions peut-être parler encore de "souveraineté culturelle" mais ce slogan électoral néo-nationaliste sonnera toujours plus faux parce que

secteurs clés qui nous aurait permis d'acquiescer d'abord une certaine souveraineté économique, si essentielle; nous pourrions aussi nous permettre d'essayer de "passer des sapins" aux Indiens de La Baie James; pendant ce temps, les tenants d'un fédéralisme "à tout prix" nous aurons passé l'un des beaux "Québec" de notre histoire politique; nous aurons perdu un des

Hervé Ancil.

## Lettre ouverte

### La crise de l'énergie

Il est étonnant de voir l'importance que certains mots prennent tout à coup.

Jusqu'à ces derniers temps, les mots Baie James ne signifiaient rien pour les Québécois; mais attendez que nous vous ayons à payer la note de cette folie des grandeurs.

Les mots crise et octobre n'avaient aucun rapport jusqu'en 1970.

Depuis un mois sont entrés dans notre vocabulaire deux autres mots qui, réunis, pèsent lourdement: Crise et Energie.

Ces mots sont sur toutes les lèvres aujourd'hui: on parle d'un manque prochain d'électricité, de pétrole, de charbon, de protéines mêmes.

Certains individus, que l'on qualifiait à cette époque de barbus, de révolutionnaires et de tous les noms en "ismes" jetaient il n'y a pas si longtemps un cri d'alarme.

Il fallait la crise du Moyen-Orient pour que ce scandale de surconsommation éclata au grand jour.

Bien sûr, notre cher premier Ministre du Québec [M. Trudeau!!!] y est allé, comme c'est son habitude, de grande déclaration ronflante et vide de sens. Il n'y a pas de problèmes sursur-tit: les Canadiens auront de quoi se chauffer cet hiver. Soit, cet hiver, mais dans cinq ans, dans dix ans? Ce début de crise réussira-t-il réellement à nous tirer de notre torpeur: les richesses naturelles de la

terre ne sont pas inépuisables.

Bien sûr, on limitera [peut-être] la vitesse sur les autoroutes, on prendra des mesures incitatives.

Mais après cela: cessera-t-on pour autant de construire des supers baignoires américaines avec des moteurs tout aussi surpuissants qu'inutiles?

Les chefs d'Etat troqueront-ils leur limousine pour des modèles compacts?

Cessera-t-on de fabriquer tous ces gadgets inutiles que sont les brosses à dent électriques, les peignes électriques, les trains électriques?

Y a-t-il un spectacle plus désolant de voir toutes ces cours de "scrap"?: des tas immenses de ferraille, de plastique, de nylon, de verre, de caoutchouc gaspillés.

Avez-vous déjà imaginé toute la quantité de papier qui se gaspille en un jour? Qui d'entre nous a entendu parler d'un programme sérieux de recyclage du papier? Aujourd'hui c'est la crise du pétrole, demain celle du papier, du fer, du plastique... des aliments.

Bof! pourvu que chacun ait son rouleau de Saran Wrap, ses papiers mouchoirs "en couleur", sa liqueur en canette "non-retournable", ses couches de papier "jetable après usage", ses bananes enveloppées individuellement, pourquoi s'en faire?

Florian Pelletier,  
Berthier-sur-Mer.

## CANADA

Province de Québec  
District de Montmagny,  
No. 12-102

### DANS LA COUR SUPERIEURE

Dame Céline Cloutier  
Bilodeau

-VS-

Yvon Bilodeau

### AVIS DE VENTE

Par encaissement et faisant suite à une saisie en date du 23 Novembre 1973, dans la cause plus haut mentionnée je procéderai le 12 Décembre 1973 à 10.00 HRES de l'avant-midi au Garage de M. André Lévesque situé à Berthier sur Mer à la vente de l'automobile ci-dessous décrit.

Une automobile de Marque Valiant "Barracuda" 1965 couleur bleue.

Pour être vendu au plus haut enchérisseur et pour argent comptant tel que prévu par la Loi.

Léo Langlois H.C.S.

## Canada

Quebec Province  
District of Montmagny  
No. 12-102

### IN THE SUPERIOR COURT

Mrs Celine Cloutier  
Bilodeau

-VS-

Yvon Bilodeau

### NOTICE OF SALE

By public auction following a seizure on November 23 rd 1973, in the case man-

23 rd 1973, in the case mentioned above, I will proceed on December 12 th 1973, at 10.00 o'clock in the morning at the Garage of Andre Levesque located at Berthier sur Mer, to the sale of an automobile described below, One 1965 Valiant "Barracuda" automobile Bleu is color.

The sold cash to the highest bidder as provided by the law.

Leo Langlois H.C.S.

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES  
(S.L.S.C.)  
DE LAC ETCHEMIN RECHERCHE LES SERVICES DE

## (4) INFIRMIER(E)S AUTORISE(E)S

### Fonctions:

- Postes à temps complet.
- Dispenser les soins infirmiers requis par les patients du Centre: traitement, réadaptation, éducation.
- Collaborer au service d'urgence dans les limites de sa compétence.
- Faire les prélèvements nécessaires lors des examens.
- Participer à l'élaboration et à la mise en application des programmes de dépistage, d'information et d'autres activités de prévention.
- faire partie de l'équipe multidisciplinaire.

### Exigences:

- Etre membre en règle de l'A.I.I.P.Q.
- Avoir une expérience valable dans les activités de prévention et / ou dans le traitement des patients externes.
- Avoir de l'initiative, de la facilité et de l'intérêt au travail d'équipe et posséder le sens de l'organisation.
- Accepter un horaire de travail répondant aux besoins du Centre.
- De préférence, disposer d'une voiture. Les candidats ayant un certificat en santé communautaire et/ou une expérience dans un service de soins à domicile seront privilégiés.

### TRAITEMENT:

Pour cet emploi il sera tenu compte de l'expérience des candidats et des échelles de traitement de la politique salariale et administrative en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux du Ministère des Affaires Sociales. Les personnes intéressées à ce poste doivent remplir la formule de demande d'emploi disponible au C.L.S.C. soit en venant, soit en appelant à: 625-8001 ou soit en écrivant à C.P. 488 Lac Etchemin, Cté Dorchester, G0R-150. Cette formule dûment remplie doit être expédiée à l'adresse suivante:

C.L.S.C. de Lac Etchemin  
a/s M. Chantal Gagnon, dir. gén  
C.P. 488, Lac Etchemin, G0R-150,  
Cté Dorchester, Québec.



Université du Québec à Rimouski

(Région de La Pocatière)

## COURS A TEMPS PARTIEL

Session hiver 74

SIGLE	Gr	TITRE DU COURS	LOCALITE
<b>SCIENCES DE L'ADMINISTRATION:</b>			
Coop. 001		Initiation à la coopération	
<b>SCIENCES DE L'EDUCATION:</b>			
EDU-308-73	21	L'école dans une société en changement.	La Pocatière
EEL-200-73	24	Caractéristiques des divers types d'enfants inadaptés	Montmagny
EEL-235-73	24	Didactique spéciale du langage 1.	Montmagny
ELE-101-72	24	Exploration 111-A: le langage oral	Montmagny
ELE-102-72	24	Exploration 111-B: le langage écrit.	Montmagny
ELE-216-71	21	L'audio-visuel dans l'apprentissage et l'enseignement	La Pocatière
ELE-217-71	21	L'audio-visuel dans l'apprentissage et l'enseignement	La Pocatière
<b>SCIENCES PURES:</b>			
Cours V11	21	Initiation aux structures algébriques (PERMAMA)	La Pocatière
Cours V11	24	Initiation aux structures algébriques	Montmagny
<b>LETTRES ET SCIENCES HUMAINES:</b>			
LIT-103-73	21	Langage et techniques poétiques.	La Pocatière
LIT-201-72	21	Esthétique du roman	La Pocatière
<b>BREVETS:</b>			
EEL-333	24	Pédagogie catéchétique	Montmagny
EEL-343	25	Didactique de l'anglais	St-Paul
EEL-363	21	Didactique de l'éducation musicale	La Pocatière
EEL-383	23	Didactique des sciences de la nature	Ste-Perpétue

### DEBUT DES COURS: Semaine du 14 JANVIER 1974.

Les candidats qui désirent obtenir des renseignements concernant les procédures d'inscriptions doivent communiquer, avant le 15 Décembre 73, avec Monsieur Michel Fouquette

(coordonnateur)  
Directeur de l'Education permanente.  
C.E.G.E.P. de La Pocatière  
La Pocatière - 856-2232.

# petites annonces

**MAISON A Vendre** à 2 logements. 1 logement disponible au Village Notre-Dame du Rosaire. Tél: 248-0293 5-12-3Fs.

**DEUX MAISONS** à Revenus, comprenant un local commercial et des logements, sur la rue St-Jean Baptiste. Revenu annuel de \$5,000.00. POUR INFORMATION: Dolan & Boutin, notaires, 78, Avenue de la Gare, Montmagny. Tél: 248-1115. 31-10-JNO.

**COFFRES en CEDRE**, fini noyer. Prix de la manufacture. L. Corriveau. 77-7e Rue. Tél: 248-2536. 10-10-JNO.

**TRAINEAUX** avec manchon peints en rouge. 2 grands, Bob Sleighs 15 pouces par 48. Prix de la manufacture L. Corriveau, 77-7e Rue. 248-2536. 14-11-JNO.

**MAISON NEUVE** située sur la Rue Bélanger, à Montmagny. Prêt à livrer immédiatement. 248-3591. 31-10-JNO.

**CHRYSLER Newport 1967**. Peinture neuve. Pneus radiaux. Bonne mécanique. Tél: 856-1580. 14-11-JNO.

**DEUX MAISONS** neuves, à Vendre Médar Ltee. S'adresser: 248-0845. 248-1805. 21-11-3Fs.

**TIMBRES-POSTE; AUBAINE**. 21 timbres-poste du monde entier, tous différents, ayant une valeur totale de \$10.00 au catalogue Scott, en spécial à \$1.00 Ulric Levesque, C.P. 684, La Pocatière, Kamouraska, P.Q. GOR 1Z0. 21-11-3Fs.

**JEEP Willys 1955** à Vendre. En très bonne condition. 248-5827. 21-11-2Fs.

**TROIS SECHOIRS** à cheveux à air conditionné à l'état de neuf. Meubles de couleur, peintures et produits récents de Salon de Coiffure. Tél: 243-2519. 28-11-3Fs.

**TOYOTA Corona de Luxe 1972**, automatique. Radio-cadran 4 pneus radiaux neufs— 9,800 milles. Cause: auto fournie. Tél: 248-1459. 21-11-JNO.

Attention, attention, un LOT DE LINGE NEUF et SOULIERS d'Enfants à Vendre, à prix de débarras. Pour information: Epicerie Guignard St-Eugène. Tél: 247-3222 21-11-3Fs.

**MAISONS MOBILES**, roulettes Lajois 1298 Boul. Ste-Anne, Ville-Neuve. Dépositaires Maisons Mobiles. Glendale Roulettes de voyage. Tél: 667-5753. 21-11-4Fs.

**ARBRES de Noël** à Vendre, de toute grosseur. Prix compétitif à partir de \$2.00. Yvon et Numa Blanchet. Tél: 248-2544. 248-3187. 21-11-5Fs.

**LAVEUSE** Essoreuse Général Steal Wear, deux ans d'usage. Pour information: 248-0437 5-12-1F.

**GARAGE** Neuf pré-fabrique. Grandeur: 15' X 20'. 6-11-JNO. 248-3423.

**PETITE ORGUE** de Marque Honner, système à transistors. A l'état de neuf. Idéal pour cadeau de Noël. Tél: 247-5135. 28-11-3Fs.

**TROIS jeux de SLEIGHS** attaches pour tracteur et snow avec chaînes à billots. Deux motos-neige Polaris, un 1969, 19 forces, le second 1972, 16 forces. Tél: 248-1531. 28-11-3Fs.

**170 acres boisés** 5 à 6 cents milles pieds: épinettes, mérisier, érable. Meilleur offre. Communiquez 1-514-586-1755 ou écrire à C. P. 328 Lavaltrie, Cté Berthier. 28-11-2Fs.

**AVIS**— Nous n'avons autotisé personne à bûcher et à Vendre des arbres de Noël. Pour un bel arbre adressez-vous à Numa et Yvon Blanchet. 248-2544. 248-3187. 28-11-3Fs.

**AMPLIFICATEUR** Fender Twin Revert 1973. Tél: 248-1968. 248-3553. 28-11-2Fs.

**MOTO—NEIGE** Bombardier 1968, 20 forces. Tél: 248-2466 après 6 Hrs. 5-12-2Fs.

**MAISON A Vendre** à Berthier-sur-Mer, 2 logements. S'adresser à: 259-7586. 5-12-3Fs.

**MAISON** à Vendre à St-Jean Port-Joli, 1 étage, sous-sol fini, 4 chambres à coucher, prix à discuter. Tél: 598-6148. 5-12-JNO.

## Instructeur civil

Le Corps de Gadets 2911 de St-Paul requiert les services d'un instructeur civil. Pour informations: 469-2613 (Après 5 heures)

## Maison A VENDRE

MAISON NEUVE A VENDRE SITUÉE SUR LA RUE BELANGER. S'ADRESSER A 248-3591. JEAN-PAUL LEVEILLE.

**SET de DRUMS** à Vendre, à l'état de neuf. Tél: 248-3227 5-12-2Fs.

**LAVEUSE** conventionnelle Bélanger, en bonne condition. Tél: 259-7925. 5-12-1F.

**SECHEUSE** automatique. Marque: Mclary Easy à Vendre, très bon prix. Tél: 248-0364. 5-12-1F.

**CHAISE** haute, BANC escabeau, TRAIINE Sauvage 4 Places, LINGE de Bébé de 0 à 4 ans. COUVERTURES de Laine, DRAPS de flanellette, MANTEAU Court rat musqué 16 ans. S'adresser à: 248-2913. 5-12-1F.

**CUISINIÈRE** Electrique Bélanger, Chatelet 5, REFRIGERATEUR Général Electrique 13 Pieds cubes. HUMIDIFICATEUR. Tél: 5-12-11.

**SNOW—MOBILE** à Vendre, en très bon état. Utile pour le bois. Tél: 246-3701. 5-12-3Fs.

**SPECIAL 200 TIMBRES** différents commémoratifs du monde ou Etats-Unis, 150 différents commémoratifs. Seulement \$1.00 Pierre-Paul Gaudreau a-s Odilon Bélanger, R.R.1 Montmagny, G5V-3R8. 5-12-1F.

**DATSUN 1972**, 4 portes Modèle 510, 25,000 Milles très bon état. Tél: 598-6280 après 6 Hrs. 5-12-1F.

**REMORQUE** simple et TRAIINEAU pour Auto-Neige. SKI Alpin pour Hommes, avec bottines. FAUTEUIL d'Enfants, MANTEAU Vision 15 ans. Bonnet Vision Saphir. S'adresser à: 248-4945. 5-12-2Fs.

**RESERVOIR** à l'Eau Chaude. Capacité de 30 gallons avec brûleur à l'huile de Marque: Brook. Tél: 248-3337. 5-12-1F.

## TENUE DE LIVRES

Ferait comptabilité pour commerces, soit au commerce même, soit chez-moi. André Minville 4, 7e Rue, Montmagny. 248-1610.

## Maison A VENDRE

MAISON NEUVE A VENDRE SITUÉE DANS LE NOUVEAU DEVELOPPEMENT A CAP ST-IGNACE. 246-5621

## A LOUER

**BUREAU COMMERCIAL**

AVEC ANTI-CHAMBRE AIR CONDITIONNÉE. GRANDEUR AU CHOIX. DISPONIBLE AU MOIS DE JANVIER. TEL: 246-5621

## Vendeurs d'autos neuves ou usagées demandés

Un des plus important dépositaire d'automobiles de la région est à la recherche de Vendeurs qui désirent travailler et gagner un bon salaire.

Serait considéré comme un candidat avantageux celui, qui a déjà eu beaucoup de contacts avec le public, soit en travaillant dans une quincaillerie ou autre commerce, comme livreur de pain, lait ou autre etc.

Veillez faire parvenir votre Curriculum Vitae à:

Journal PEUPLE/COURRIER, Département C.M. 55, Rue de la Fabrique, Montmagny.

## A LOUER

**LOGEMENTS** neufs 5 1/2 Pièces à Cap St-Ignace Station. Endroit idéal. Tél: 248-0229 5-12-1F.

**LOGEMENT** 5 Pièces situé à Berthier. Libre immédiatement. Tél: 259-7735 5-12-3Fs.

**CHAMBRE** et PENSION à la Villa Rachel à 91 St-Thomas et 96 Est St-Jean Baptiste. Tél: 248-1706 14-11-JNO.

**APPARTEMENT** meublé 3 1/2 Pièces, chauffé, à Ville L'Islet. Tél: 247-3242, après 6 heures. 28-11-2Fs.

**LOGEMENT** 3 1/2 Pièces, chauffé, non meublé à sous-loué. Pour informations: Bernard Morin. Tél: 248-2258 28-11-2Fs.

## ON DEMANDE

**HOMMES** demandés: en pleine période d'engagement sur la Rivière-Sud, Beauce, Bellechasse, Dorchester, Montmagny, Lotbinière, Lévis & L'Islet. Travail à l'année. Doit être soigné et propre. Pour rendez-vous: 833-1719 de 9 à 11 A.M. de 2 à 4 P.M. 5-12-4Fs.

**JEUNE COUPLE** de PROFESSEUR recherche GARCONNIÈRE ou 2 1/2 Pièces meublées. Le plus tôt possible. Pour information après 4.00 P.M. 248-1697 5-12-1F.

Noël s'en vient: Augmentez votre budget. REPRÉSENTEZ JITO-DORALDINA dans votre voisinage. Expérience non nécessaire. Tél: 885-4791 ou C.P. 135 St-Anselme 5-12-1F.

**UN COUPLE** ou PERSONNE Seule est demandée pour prendre charge de chambres et Pensions. S'adresser Tél: 884-2794. 5-12-4Fs.

**DAME** ou JEUNE FILLE pour la garde d'un bébé & entretien de maison à compter de Janvier. Tél: 246-5810 jour; 248-2137 après 4.30 Hrs. 5-12-1F.

**TRAVAILLEZ A LA MANIÈRE** AVON aux heures qui vous conviennent: c'est facile de mettre sur pied un commerce florissant. Bien à vous! Territoires Vacants: Montmagny, St-Jean Port-Joli, La Pocatière, St-Omer. Composez 418-724-6616. ou écrire à Mlle G. Lavoie, C.P. 963, Rimouski. 17-10-10Fs.

**CHAMBRE** ET PENSION A LA Semaine. Auberge des Trois— Chemins. 248-9048. 5-9-JNO.

**FOURRURES DEMANDÉES**: Vieux manteaux chat-sauvage. Hommes et femmes. Bonne condition. Toutes grandes. Paierais \$50. et plus. Tél: Frais virés: 1-514-843-4000. 28-11-3Fs.

## ON OFFRE

**GARDERAI** ENFANT le soir à la maison ou au domicile. Les fins de semaines incluses. Sonia Létourneau. Tél: 248-1415 5-12-2Fs.

## ARGENT À PRÊTER

### 1ère et 2ième HYPOTHÈQUE

- Résidentiel
  - Commercial
  - Chalet
- (Service 48 heures)

### AUCUNE COMMISSION

— N'hésitez pas —

Homeplan Realty Ltd, membre de

## LE GROUPE TRADERS LIMITEE

930, Chemin Ste-Foy Québec 6, Québec, G1S 2L4. Tél: 681-8131.

As-tu vu ça!

<b>1968 DODGE</b> 572B Polaris 4 pt. V8 automatique, P.B. P.S., radio. \$650.00	<b>1969 PLYMOUTH</b> 812C Fury 1 4 pt. V8 automatique, P.S., radio. \$800.00
<b>1971 CHRYSLER</b> 848B New Yorker 4 pt. H.T. tout équipé, air climatisé. \$2,800.00	<b>1971 CADILLAC</b> 847A Eldorado 2 pt. H.T. tout équipé. \$5,200.00

**BEDARD** 116 ST JEAN BAPTISTE QUÉBEC MONTMAGNY  
AUTOMOBILES Ltée. 248-3553

## Les Immeubles Montmagny

ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue du Manoir 248-2652

**COMMERCES A VENDRE:**  
Hôtels, motels à Québec, Montmagny, Trois-Rivières, Lauzon, etc.  
Manufacture, aubaine pour vente rapide, à L'Isletville. \$8,000. comptant, balance comme loyer.  
Manufacture de meubles, en opération dans les Cantons de l'Est.  
Cantons de l'Est: hôtel licencié, 18 chambres avec loyer, salle à dîner pour 40 personnes. Bar salon pour 125 personnes, taverne pour 45 à 50 personnes, situé à Farnham, 38 milles de Montréal.  
Motel, salle de réception, 2 bars-salons, salle à dîner, licencié complet, avec belle vue sur le fleuve. En très bon état.

**A MONTMAGNY:**  
Bloc appartements à vendre, rue St-Jean-Baptiste 3 logements.  
Propriété 7 pièces, avec 2 solariums, garage porte électronique, semi-meublé fini en pierre. 58'x36', terrain 16,200 pieds carrés, paysage.

Bloc à appartements, 2 commerces et 2 logements loués présentement, revenu de \$4,140., à vendre ou à échanger.

Terrain commercial et résidentiel. Plusieurs de vendus à date.  
PLANIFIEZ VOTRE AVENIR ET DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE TERRAIN IMMÉDIATEMENT POUR \$50. COMPTANT, BALANCE \$25.16 PAR MOIS, TERRAINS A PARTIR DE \$1,000. DANS LA VILLE DE MONTMAGNY.  
Montmagny: terrain boisé pour chalet à 0.20 cents le pied carré sur le bord du fleuve. Pour cet automne seulement.  
Terrain commercial à la sortie de l'Autoroute 20 à vendre. 720' de façade par environ 286' de profondeur.  
Avons un grand besoin de prop. de tous genres, petites et grosses dans la Ville.  
Prêts hypothécaires en 1ère et 2ième sur tout genre de construction, résidences, magasins avec logements, entrepôt, station service, centre d'accommodation, blocs appartements, chalets, terrains, rachat de 1ère et 2ème hypothèque.  
**A VENDRE:**  
Garage employant 6 personnes avec équipement pour débosseillage et peinture ainsi que vente de voitures usagées.

## Offre d'emploi

### ATTENTION!

Es-tu assez travaillant, as-tu suffisamment confiance en toi pour te faire un salaire de \$10,000.00 par année?

sans avoir de carte de punch à poinçonner toujours à heure fixe et sans aucun diplôme ni voiture à fournir!

#### 3 CONDITIONS SEULEMENT:

Etre marié, avoir entre 20 et 40 ans, être travaillant, honnête, aimer le public et la camaraderie! Réfléchis bien, si tu crois être cet homme ambiteux

Tu n'as qu'à écrire à Casier Postal 481. Donne le plus de références que tu pourras.

# Le Centre Culturel et Récréatif de Montmagny après trois mois d'opération...

par Gilles OUELLET

L'ex-directeur-général du Conseil de Développement de la Côte-du-Sud, M. Guy Larochelle est devenu gérant ou animateur du Centre Culturel et Récréatif de Montmagny le 20 août dernier. Depuis ce moment-là, plusieurs activités se sont déroulées dans ce Centre qui est mis à la disposition des citoyens de Montmagny et de la région.

Physiquement, ce Centre est composé d'une piscine semi-olympique, de quatre gymnases, de palestres de

muscultation et de gymnastique, d'un auditorium, d'une bibliothèque, de plusieurs salles et ateliers et de tout l'équipement nécessaire.

Ce Centre, sauf la piscine, est la propriété de la Régionale Pascal-Taché. La piscine appartient à la Ville de Montmagny. Une entente est intervenue entre les deux parties le printemps dernier pour que le Centre serve aux étudiants puis à toute la population.

La gérance du Centre a été confiée à la Régionale qui par son Service aux Etu-

dants voit à l'administration. Le gérant, M. Larochelle, relève du Service aux Etudiants de la Commission Régionale.

«Ce qui diffère ce Centre des autres Centres semblables, dit M. Larochelle, c'est que celui de Montmagny doit s'auto-financer alors qu'ailleurs le déficit est absorbé par le Trésor municipal». Chaque cours ou chaque activité doit payer ses frais.

Depuis trois mois, 17 cours ont été enregistrés et donnés à un total de 700 personnes. Les activités organisées, au nombre de 43, et intéressant des milliers de personnes, se sont déroulées à la piscine, à l'amphithéâtre, aux gymnases, etc...

M. Larochelle a aussi parlé du groupe-ressources formé le 23 août dernier. Ce groupe a tenu sept réunions, soit une par 15 jours, les premier et troisième mardi du mois, à 19 heures, à la salle de réunion de la Polyvalente. Ces réunions sont ouvertes au public.

Compte tenu de cette expérience de trois mois, M. Larochelle a révéilé jeudi lors d'un entretien à son bureau qu'une politique d'utilisation des locaux se prépare actuellement avec la collaboration du groupe-ressources, du Service d'Education aux Adultes, de l'Ecole, du Service aux Etudiants, du Service de l'Équipement et du Service financier.



## M. Claude Roy nommé agent de développement dans Pascal-Taché

Le Conseil Régional des Loisirs de Québec a le plaisir d'annoncer que M. Claude Roy a été confirmé dans sa permanence à titre d'agent de développement pour la zone Pascal-Taché.

Représentant du CRLQ sur la Côte-du-Sud, M. Roy occupe un bureau au 159 de la

exclusivement urbain, soumet-il, j'ai senti le besoin de me pencher sur les questions de développement auxquelles est confrontée une entité sociale du type de Pascal-Taché. Je n'ai pas regretté de m'être fixé ici, poursuit-il, car d'une part, les dispositions d'accueil et l'ouverture d'esprit des gens sont tout à fait formidables et parce que d'autre part, la zone possède un potentiel certain. Elle dispose en effet de sites magnifiques encore inexploités et il y a une foule de possibilités dot elle prend de plus en plus conscience».

Le travail qu'exerce présentement M. Roy s'inscrit dans la ligne logique de ses occupations para-scolaires au cours des dix dernières années. Il a ainsi été successivement moniteur de loisirs d'été dans sa ville natale, détenteur d'un poste similaire au sein d'une commission inter-municipale de loisirs pendant deux ans et il a travaillé six mois pour le programme Perspectives Jeunesse. Il a de plus vécu une expérience d'animation des plus pertinentes à l'été 1970 alors qu'il a travaillé deux mois et demi auprès de l'Ecole de voile de Balaruc-Bains, en France.

Au plaisir de goûter la brise marine toutes voiles sorties, Claude Roy ajoute la passion du ski de fond, de la lecture et du jardinage pour fructifier ses temps libres. Il est marié et âgé de 26 ans.



rue St-Jean-Baptiste à Montmagny et réside à Berthier-sur-Mer. Natif de Chandler en Gaspésie, il a été promu récréologue au printemps dernier au terme d'études de trois ans à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le nouveau titulaire oeuvre dans sa zone depuis le 9 mai dernier.

L'arrivée de Claude Roy au centre des préoccupations des exécutants du loisir de la zone Pascal-Taché ne procède pas d'un pur hasard. «Après quelques expériences de travail en loisir en milieu





**MOTUS CORPUS.**— La troupe Motus Corpus présentait dimanche et mardi derniers, leur deuxième production «Le ballet mécanique de la 25e heure» inspiré du roman de Virgil Gheorghiu. La troupe présentait aussi deux courtes pièces chorégraphiques sur la musique de Brubeck et Vivaldi. Le groupe Zéphir, Sandy Peters et Lucie Marier, faisait aussi partie du spectacle. (J.P.L.)— PEUPLE—COURRIER

# Panasonic





**SR-4550**  
**LE POWELL**  
 Flûtes d'enregistrement à pistes avec lecture de 16 touches à pistes à Canada. 1/2 Canada. 1/2 Canada. Témoins et sélecteur 1/2 Canada. 1/2 Canada. Lecture continue. Avance variable à cliquet. Sélecteur et témoin de programmation. Bass et treble. Contrôle d'enregistrement. 1/2 Canada. Avec semi-conducteurs. 1/2 Canada. Entrée microphone et auxiliaire. 1/2 Canada. et casque d'écoute. Trois fils de raccordement. Nettoyage de tête inclus.